

Commentaires intéressants

Nous extrayons d'un bulletin publié par la Banque Canadienne Nationale, des commentaires très appropriés et que nous croyons susceptibles d'intéresser nos lecteurs:

La déclaration ministérielle qui a marqué l'ouverture du Parlement le 27 janvier, contient l'énoncé d'un programme très compréhensif. Le Gouvernement, après avoir affirmé que la paix victorieuse reste son premier objectif, a informé la Chambre des Communes et le Sénat qu'ils seront appelés à délibérer, au cours de la session qui commence, sur de nombreuses mesures visant au rétablissement de la situation du pays après la guerre. Ces mesures se divisent en trois groupes: quelques-unes ont trait à la démobilisation des combattants et à leur réintégration dans la vie civile; d'autres présentent un caractère social; d'autres enfin sont d'ordre économique et financier. L'application en sera assurée par trois nouveaux ministères: Démobilisation, Bien-être social, Restauration économique.

Au ministère de la Démobilisation incombera la tâche de replacer dans des emplois civils, au fur et à mesure qu'ils seront démobilisés, les soldats, les marins et les aviateurs, ainsi que les membres du personnel des services auxiliaires, le soin des invalides et de leurs dépendants et l'administration des pensions et des allocations aux anciens combattants. L'Etat se propose de garantir à tous les Canadiens un minimum de sécurité et un certain niveau de vie, en distribuant des allocations familiales et des pensions de vieillesse et en étendant à tous les risques — chômage, accidents, maladie, décès prématuré du chef de famille — l'objet des assurances sociales.

Il n'est pas douteux que la réalisation de ces vastes projets comportera des frais considérables. Dans l'intention d'accélérer, le moment venu, la conversion des usines d'armements, et de contribuer à l'extension de l'industrie, il projette la fondation d'une banque d'affaires, qui serait une filiale de la Banque du Canada, et qui fournirait aux moyennes et même aux petites entreprises les crédits dont elles auraient besoin pour leurs frais d'établissement et leurs fonds de roulement. Il exécutera, soit seul, soit en collaboration avec les provinces ou les municipalités, de grands travaux d'utilité publique.

Le gouvernement a aussi annoncé qu'il soumettra au Parlement une nouvelle législation dite d'aide mutuelle, aux termes de laquelle le Canada sera appelé à fournir à des Nations Unies non seulement du matériel de guerre, comme il le fait déjà, mais encore des secours de tous genres. Pendant la période de transition, au fur et à mesure que les territoires occupés seront libérés, notre pays aidera les populations ruinées par la guerre et participera à la reconstruction des régions dévastées.

L'aide mutuelle contribuera sans doute aussi à entretenir, du moins provisoirement, l'activité économique du pays. Le coût des matières premières et des objets fabriqués que nous fournirons à des Nations Unies sera versé à des producteurs et à des ouvriers canadiens et il sera prélevé sur l'ensemble des citoyens, au moyen de l'emprunt et de l'impôt. Si cette opération n'exige aucun transfert de fonds d'un pays à un autre, elle se soldera néanmoins par une perte pour le Canada qui aura livré des biens à l'extérieur sans aucune contre-partie. Mais l'aide mutuelle, et il en sera de même des grands travaux publics, aura une consé-

quence plus grave. Elle alourdira encore davantage la dette nationale dont le fardeau est déjà très considérable, compte tenu du chiffre de la population.

Le parti C.C.F. pose en principe que si l'Etat veut assurer la reprise d'après-guerre, il lui suffira de verser des milliards dans l'économie. Cette thèse nettement socialiste découle de deux erreurs assez répandues pour être dangereuses. La première, c'est que le Gouvernement peut très bien faire en temps de guerre. La seconde, c'est qu'il est possible d'augmenter à peu près indéfiniment la dette intérieure d'un pays sans qu'il en résulte des conséquences sérieuses.

Ces affirmations ne résistent pas à l'examen. Est-il besoin de rappeler qu'un conflit armé crée une situation anormale et passagère? La guerre est dans l'histoire d'un pays, une époque héroïque. Alors que la jeunesse expose sa vie sur les champs de bataille, sur mer et dans les airs, les civils paient sans réclamer des impôts éraarsants, souscrivent d'énormes emprunts et se soumettent à toutes sortes de mesures restrictives et vexatoires, même s'ils n'en saisissent pas toujours l'utilité ou l'opportunité. Croit-on vraiment qu'en temps de paix, les citoyens d'un pays libre toléreraient pareil régime?

La monnaie d'un pays ne reste saine que dans la mesure où la circulation monétaire suit à peu près la même courbe que l'activité économique. Tant que le volume de l'argent entre les mains du public demeure proportionné à la quantité des marchandises et des services disponibles pour les échanges, la monnaie conserve sa valeur, c'est-à-dire que les prix n'enregistrent que de légères fluctuations. Mais si, au moyen d'une émission excessive, on crée de la monnaie en surabondance, par rapport aux emplois que le public en peut faire, on déclenche l'inflation, phénomène qui se traduit par une rapide dépréciation de la monnaie ou, en d'autres termes, par une hausse désordonnée des prix. Le gouverneur de la Banque du Canada — organisme gouvernemental dont l'une des fonctions principales est de réglementer la circulation monétaire — exposait un jour, en ces termes, les précautions qu'exige la défense de la monnaie nationale: "... Le premier devoir d'une banque centrale, au cours du développement de l'économie d'un pays, il y a en circulation le montant d'argent nécessaire, qu'il n'y en a ni trop ni trop peu..." L'élargissement de la circulation monétaire ne peut pas être la cause de la reprise des affaires; ce n'en est jamais que la conséquence.

Les emprunts excessifs conduisent aussi à l'inflation monétaire. En Allemagne, il y a un quart de siècle, lorsqu'on faisait souscrire des emprunts disproportionnés aux ressources de la nation, on disait que l'argent resterait dans le pays. Or ce sont ces emprunts qui amorcèrent l'inflation monétaire d'où résulta l'ancartissement du mark.

Une dette publique démesurée, qu'elle soit intérieure ou extérieure, comporte du reste de graves conséquences économiques. Les lourds impôts qu'elle exige pèsent surtout sur les contribuables qui seraient le mieux en état de fournir aux nouvelles entreprises l'apport de leurs capitaux. Ainsi, en 1940, le fise a tiré des contribuables dont le revenu net excède \$4,000 près de 92% du rendement total de

(Suite à la page 6)

Crerar commandant de la 1ere Armee Canadienne

Billet du Jeudi

Jean-Jacques Audubon

Une exposition de 200 gravures d'Audubon se tenait à Québec, ces dernières semaines. Il se dit et s'écrivit à ce propos des choses aussi étranges qu'imprécises, sur la naissance et les origines de l'artiste, ses oeuvres et leur rareté. A Québec même, un orateur déclara: "On a cessé depuis longtemps l'impression des livres et des gravures d'Audubon." Affirmation pour le moins gratuite, pour ne pas dire davantage. Sans doute, les gravures d'Audubon ne se publient plus dans leur format premier, conformes à ce qu'on appelle *the elephant folio edition*. Il s'en faut cependant qu'on ne puisse rien se procurer, le voulant, de l'oeuvre du naturaliste. En 1940, Donald Culross Peattie donne *Audubon's America*, ouvrage composé d'un choix de monographies d'oiseaux, d'articles et extraits du journal d'Audubon, qui campent le personnage et reconstituent l'Amérique de son temps. L'année suivante, publication à New-York d'une nouvelle édition, format réduit, avec planches de 9 pouces par 12 et demi, de l'oeuvre capitale d'Audubon: *Birds of America*. On y trouve en couleurs les 435 illustrations de l'édition originale et les éditeurs annoncent 50,000 exemplaires seulement pour l'année, vu le coût élevé et la technique difficile de la reproduction. On admet que 50,000 exemplaires représentent déjà quelque chose. Les originaux d'Audubon se vendent au poids de l'or: le soussigné en vit quelques-uns à New York, l'automne dernier, dont on demandait \$60, et plus, chacun. Mais quiconque se contente de reproductions réduites s'en procure 435 pour environ \$5.

Sir Walter Scott, le fameux romancier écossais, connu Audubon en Angleterre, en 1827. Il note dans son journal, le 22 janvier: "Il est Américain par naturalisation, Français par la naissance; mais moins Français que je n'ai jamais vu, — aucune impétuosité, aucun brillant ou éclat en lui, mais une grande simplicité de manières et dans sa tenue; mince de sa personne et vêtu sans recherches; porte de longs cheveux, que le temps n'a pas encore touchés; son visage, éveillé, beau, intéressant, mais la simplicité reste encore la caractéristique dominante."

En 1827, Jean-Jacques Audubon atteignait déjà sa quarante-deuxième année. Ses oeuvres se vendant mal aux États-Unis, il se tourne vers la Grande-Bretagne pour un marché, y connaît le succès. Son pays d'adoption ne le découvre d'après l'Euro-pe. Audubon naît à Saint-Domingue en 1785, fils naturel de Jean Audubon, lieutenant de frégate de la France, et d'une créole appelée Mlle Rabin. Le marin n'abandonne pas son regret des Antilles. D'après des documents conservés à Nantes et à Couëron, Jean Audubon et sa femme, celle-ci née Anne Moynet, ou Moinet, adoptent vers 1793 un enfant mâle nommé Fougère, dont le dit Audubon reconnaît la paternité, et le font baptiser sous le nom de Jean-Jacques Fougère-Audubon. Le père de l'écrivain-artiste achète plus tard une ferme en Pennsylvanie et y envoie son fils, pourvoyant à sa subsistance et à son entretien, jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge d'homme. Jean-Jacques étudie pendant quelque temps le dessin sous David, peintre à la cour de Louis XVI, avant de partir pour l'Amérique.

Le jeune homme fut un mauvais fermier. Il ne cultivait guère, se promenait touté dans les champs, courait bois et grèves, attiré par le spectacle et les moeurs d'oiseaux ou bêtes sauvages. Il épouse Lucy Bakewell, quitte la terre pour le commerce, mais sans plus de succès. Sa carrière commerciale se termine par une banqueroute. Il connaît la misère, se demande parfois comment nourrir sa femme et ses deux enfants, Victor et John. De son malheur même naît sa fortune. Il se tourne sérieusement vers l'ornithologie, qu'il aime depuis toujours, étudie d'abord les oiseaux du Kentucky, puis ceux de l'Amérique en général. Il enregistre par le crayon ce qu'il voit. De 1827 à 1838, il publie ses gravures géantes à Londres, avec textes de William Mac-Gillivray. En collaboration avec le naturaliste John Bachman, il entreprend ensuite un monumental ouvrage sur les quadrupèdes vivipares de l'Amérique du Nord. Deux volumes de planches voient le jour en 1842-45, et trois volumes de textes, en 1846-54. Comme il meurt en

Histoire de la Croix de Victoria

La plus haute décoration décernée aux soldats de l'Empire britannique pour bravoure est la Croix de Victoria. La décoration a été créée en 1856 par la reine Victoria, sur la suggestion du prince consort, pour récompenser les actes de bravoure exceptionnels des officiers ou de leurs subalternes. Dans le décret royal il était stipulé que la croix ne sera accordée qu'à ces officiers et soldats qui se seront signalés en présence de l'ennemi et qui auront accompli un acte de bravoure extraordinaire ou de loyauté extrême au bénéfice de leur pays.

La croix est faite de bronze modeste tirée de canons capturés. Elle porte au centre le cimier de l'Angleterre avec un ruban sur lequel est inscrit "Pour valeur". A l'arrière sont inscrits nom, grade et toute autre désignation concernant le décoré. On y trouve également un mot de la citation. Le porteur a droit à la désignation V. C. à la suite de son nom. Au cas où la décoration aurait été décernée à deux reprises au même homme une réplique est ajoutée au ruban. Le cas ne s'est bien qu'environ mille croix aient été décernées depuis 1856.

1851, ses fils complètent son travail interrompu. Audubon n'avait rien d'un styliste, mais il écrivait sans cesse, notant ce qu'il voyait et entendait, ses impressions, la moindre idée qui lui trottait en tête, dans son journal et dans ses lettres. On publia en 1929 son *Journal*, en 1930 ses *Lettres*, documents inappréciables sur le monde de son temps, sa famille et lui-même. On lui doit encore un volume de souvenirs intitulé *Myself*, écrit en 1835, publié pour la première fois par la revue *Scribners*, en 1893. Audubon visita le continent du Labrador au Golfe du Mexique, de la Nouvelle-Angleterre aux Montagnes Rocheuses. Il reste l'un des plus sûrs témoins observateur-né et curieux de tout, d'une époque américaine sur laquelle on possède, en somme, assez peu d'information de première main.

L'illustre (Reproduction Interdite)

Il succède au lieutenant-général A.-G.-L. McNaughton. — Le général Stuart quitte son poste. — Le major-général Burns promu lieutenant-général et commandant d'un corps d'armée

Ottawa. — Le ministre de la Défense nationale a annoncé à la Chambre des Communes, que le lieutenant-général H.-D.-G. Crerar, C.B., D.S.O., a été nommé commandant de la 1re armée canadienne, et que le lieutenant-général Kenneth Stuart, C.B., D.S.O., M.C., chef de l'état-major du quartier général canadien outre-mer, abandonnera le poste de commandant temporaire de la 1ère armée canadienne.

Le ministre a également annoncé que le major-général E.-L.-M. Burns, O.B.E., M.C., a été nommé au grade de lieutenant-général intérimaire et commandant d'un corps d'armée canadien, et que le brigadier B.-M. Hoffmeister, D.S.O., avec agrafe, a été promu au grade de major-général intérimaire.

Le général Henry Duncan-Graham Crerar, 55 ans, vétéran de deux guerres, est considéré comme un stratège né et un administrateur minutieux. Le général Crerar est né à Hamilton, Ontario, le 28 avril 1888. Il suivit les cours du Upper Canada College, de Toronto, et du Royal Militaire College, de Kingston. Lors de la déclaration de la dernière Grande-Guerre, il fut nommé auprès de la première division comme officier d'artillerie.

En 1917, il était major de brigade de la 5e division d'artillerie canadienne, et en novembre de la même année, il devint officier d'artillerie de l'état-major du corps d'armée canadienne. Onze mois plus tard il fut promu au grade de lieutenant-colonel et devint officier de contre-batterie à l'état-major du corps d'armée.

Péril vénérien!

Ne pas confondre vénérien et végétarien, car entre les deux il existe une très grande différence. Ceci me fait penser à la réponse d'un aspirant au mariage, à qui son euré demandait s'il était syphilitique. — Non, monsieur le euré, catholique répondit notre jeune homme. Autant le premier état est à déconseiller, autant l'autre est à conseiller.

Il y a quelques années, celui qui aurait osé parler de péril vénérien dans un journal, aurait causé tout un scandale. Ecrire sur une maladie contractée très souvent et même le plus souvent dans la débauche et être forcé de parler d'un tel sujet dans un pays catholique sem-

De retour au Canada après la guerre, le général Crerar était affecté à l'état-major de l'armée canadienne à Ottawa. Il fut conseiller militaire de la délégation canadienne à la conférence de désarmement à Genève, en 1932, et à la conférence impériale de Londres, en 1937. Pendant quelques temps il fut directeur des opérations militaires et des renseignements aux quartiers généraux de la Défense nationale et en 1938, il était nommé commandant du collège militaire royal de Kingston, poste qu'il occupait lorsque la guerre éclata.

Moins d'un mois après la déclaration des hostilités, il fut envoyé outre-mer comme officier combattant supérieur afin de préparer l'arrivée de la 1ère division que l'on mobilisait alors et entraînait au combat. Il revint au Canada en juillet 1940 et après 16 jours passés en qualité de vice-chef de l'état-major, il en devint le chef, fonctions qu'il remplit jusqu'au 22 décembre 1941, alors qu'il devint commandant de la 2e division canadienne. Il quittait ce poste le 5 avril 1942 pour assumer celui de commandant du 1er Corps d'armée canadien.

Il dirigea une bonne partie du travail de l'état-major nécessaire aux forces canadiennes qui prirent part aux opérations en Sicile et qui fonctionnent maintenant comme un Corps d'Armée en Italie. Depuis plusieurs mois il commande un corps d'armée en Italie, et durant cette période il a été à même d'apprécier et de louer les capacités combattantes des soldats canadiens.

blent sonner faux pour des oreilles qui n'ont jamais rien entendu. Au risque de provoquer quelques frissons de dégoût à quelques personnes, il faut que notre jeunesse connaisse l'existence de ces maladies et prenne les moyens pour les éviter. Les journaux, la radio, les gouvernements, les sociétés médicales se sont donné le mot pour combattre ces maladies contagieuses, contagieuses au même degré que la rougeole et la scarlatine, mais dont les conséquences sont beaucoup plus terribles. En effet leurs complications attaquent non seulement le malade lui-même

(Suite à la page 6)

Tableau d'Honneur des nôtres sous les drapeaux

La Légion Canadienne, Association des Vétérans, Section Victoriaville-Arthabaska, est à préparer un tableau d'honneur sur lequel figureront les noms de toutes les personnes du Comté d'Arthabaska, hommes et femmes, qui font partie ou qui ont fait partie des services armés, soit de la Marine, de l'Armée, ou de l'Aviation, au Canada ou Outre-mer. Afin de

pouvoir se procurer tous les noms, toutes les familles, qui auraient un ou plusieurs de leurs membres dans les services armés, sont priées de compléter la formule suivante et de la faire parvenir immédiatement au soussigné:

M. HECTOR BEAUDET, Secrétaire, La Légion Canadienne, Victoriaville.

(Formule à remplir)

No. Rang.....
Nom
Unité
Adresse
Nom du plus proche parent
Adresse
Degré de parenté



M. G. J. LANE, gérant de division à la Quebec North Shore Paper Co., et président général du 5ème emprunt de la Victoire à Baie-Comeau, est tout heureux de l'honneur qu'on a fait à sa municipalité alors qu'il reçoit de M. E. A. Macnutt président provincial conjoint du Comité National des Finances de Guerre, l'écusson gagné par Baie-Comeau. Cette municipalité a mérité cette récompense pour avoir le mieux exploité le slogan "Hurons la Victoire" dans un concours ouvert à toutes les municipalités canadiennes de moins de rois mille âmes. (Photo, Editorial Associates Ltd.)

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal hebdomadaire

Editeur propriétaire : "L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.",
Arthabaska, P. Q. — Abonnement : \$1.00 par an - 50 c.
par semestre. Nécessaire d'avance.

ARTHABASKA, 23 MARS 1944

Ce Problème de la Famille

Un million et demi de femmes, dont 389,000 mariées, travaillent actuellement dans les usines du pays.

Une enquête permet de constater qu'en Ontario—province voisine de la nôtre et à l'influence de laquelle nous ne pouvons échapper tout-à-fait,—300,000 femmes sur 319,000 veulent continuer leur ouvrage à l'usine après la guerre.

"A la manufacture, on n'a plus le mari et les enfants sur le dos", diront quelques-unes. "Avec mon salaire, explique la jeune fille, pas besoin de demander d'argent au bonhomme".

Chacun a pu lire, dans les quotidiens, le manifeste lancé le 11 mai 1942 par la Société médicale de St-Sauveur de Québec. Il relate l'augmentation considérable du nombre de jeunes filles malades pour avoir exécuté un travail au-dessus de leurs forces dans les usines de guerre.

D'autres médecins affirment connaître plusieurs cas de jeunes filles devenues stériles pour la vie, à cause de leur genre de besognes dans ces mêmes usines.

Selon un autre ordre d'idée, des enquêtes établies sur le travail extérieur des mères, par des organismes canadiens-français de service social, mettent à jour des cas comme ceux-ci :

Cas No. 1 : Une maisonnée de 9 enfants reste sous la conduite d'une fillette de 12 ans.

Cas No. 2 : Une femme se sépare de son mari qui ne lui permet pas de travailler à l'usine.

Cas No. 3 : Une enfant de 8 ans pleure sur la rue parce qu'elle a froid; elle n'ose rentrer au foyer, qui est encore plus froid et vide.

Cas No. 4 : La maman travaille à l'usine et ce sont les deux petites filles de 12 et 13 ans qui gardent la maison. Le foyer désert par la mère de famille devient aussitôt un lieu de rendez-vous incommodes.

Cas No. 5 : Les parents travaillent dans une usine de guerre... et le petit gars de 15 ans a cessé d'aller à la classe pour faire le ménage de la maison et préparer le repas du soir au papa et à la maman. L'après-midi il couraille.

Cas No. 6 : La maman travaille en dehors et la petite fille de 14 ans en profite pour ne pas aller à la classe au moins 2 ou 3 fois par semaine...

Cas No. 7 : Des jeunes garçons arrêtés pour vol ont révélé à la Cour que leur mère et leur père travaillent, ils entraînent les rues tous les soirs.

Et, pour parler encore d'un autre point de vue qui traduit plus directement la mentalité actuelle à l'égard de la famille, quelle personne n'a pas entendu des phrases de ce genre :

1er cas : Une mère à une autre jeune femme qui attend son second enfant : "Dis-moi pas que te voilà encore partie de même!"

2e cas : Une femme, à la jeune mariée, d'un an qui attend : "Tiens! une de plus qui s'est fait prendre, elle aussi!"

3e cas : Réflexions sur la rue : "Une telle, je la hais tellement que je lui souhaite des jumeaux!"

Ces FAITS nous permettent de considérer d'abord : 1° qu'une véritable conjuration d'influences extérieures semble s'exercer à l'endroit de la famille; 2° qu'un état d'âme morbide ferme les coeurs de plusieurs hommes et femmes à la joie du foyer, à la joie de la paternité exercée avec amour.

L'affaire est d'importance et Pie XII le rappelait, récemment : "C'est dans les liens de la famille que reposent la force et la gloire d'une nation. Une nation ne peut durer avec des familles disloquées".

—"Le Salaberry"

Roger Varin.

La Ligue Catholique Féminine

Voici le texte de la causerie prononcée par Mlle Gabrielle Denault, le 12 mars, à la réunion des membres de la Ligue Catholique féminine.

Monsieur le Curé,
Chères ligueuses,

Après avoir puisé à Québec, l'an dernier, de salutaires et multiples enseignements, je m'étais dit en moi-même, la première causerie que je ferai traitera de la messe. Je viens donc toute heureuse, profitant de l'occasion qui m'est offerte, pour vous entretenir quelque peu sur ce sujet qui m'est bien cher et je remercie, M. le Curé de me donner cette occasion.

N'est-ce pas que le moment est propice dans le saint temps du Carême, où le cycle liturgique nous invite à la préparation de la belle fête de Pâques, précédée de la semaine sainte qui rappelle le grand Drame du Calvaire, le mystère de notre rédemption, de méditer un peu le sacrifice de la messe, qui est le renouvellement réel du suprême sacrifice de la Croix.

Vous savez toutes que par notre baptême, grâce à la Passion du Sauveur, nous avons été dotés de la vie chrétienne, vie du Christ. Cette vie surnaturelle qui est l'union intime, mystérieuse de l'âme avec Dieu et qui commence sur terre par l'état de grâce et doit se consommer au ciel par l'état de gloire, doit s'alimenter à des sources bien fécondes.

Il me semble que le meilleur moyen d'alimenter cette vie surnaturelle est de recourir à la messe et à la communion; à la communion surtout, union

très étroite entre Dieu et l'âme; mais souvenons-nous que sans la messe il n'y aurait pas de communion.

Qu'est-ce donc que la messe? La messe on la définit : le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ offert à Dieu sur l'autel, sous les apparences du pain et du vin, pour représenter et continuer le sacrifice de la croix dont il nous applique les mérites. La messe est un sacrifice. Qu'est-ce avant tout un sacrifice? Un sacrifice est un acte de religion par lequel un ministre légitime offre et immole une victime à Dieu pour reconnaître son souverain domaine. Le sacrifice implique l'idée d'un don fait à Dieu d'une chose sensible, en signe du don de soi. Le sacrifice extérieur est le don de la chose sensible et le sacrifice intérieur, le don de soi. Celui-ci est le plus important. On l'appelle l'âme du sacrifice. S'il fait défaut, le sacrifice n'est qu'un cadavre de sacrifice, un vain geste pas agréable à Dieu par exemple le sacrifice de Caïn.

Dans le sacrifice de la messe on y trouve tous les éléments du sacrifice : 1° Une victime : la même que celle du Calvaire, le Christ lui-même sous les apparences du pain et du vin; 2° l'immolation, la consécration; 3° Le ministre : le même qu'au Calvaire, Jésus-Christ; 4° Enfin l'offrande à Dieu d'une victime immolée en son honneur pour les quatre fins de tout sacrifice.

Puisque dans le sacrifice de la messe, une personne divine est en même temps victime et Sacrificateur, le sacrifice a par lui-même une valeur infinie. Et la messe est de toutes les actions du christianisme la plus glo-



M. le Docteur L. P. LANGE-LIER qui vient d'ouvrir son bureau à la résidence du Docteur Henri Bécotte, à Arthabaska, où il pratiquera désormais sa profession.

Chez nos Fermières

Mercrèdi, le 15 mars, avait lieu l'assemblée mensuelle du Cercle des Fermières.

De plus en plus nombreuses, les fermières se font un devoir d'assister régulièrement.

Au début de l'assemblée M. l'abbé Alfred Bernier, aumônier du Cercle, traite avec beaucoup de persuasion et de délicatesse de "l'alcoolisme chez la femme". Il expose brièvement les responsabilités de la femme à se bien préparer au noble et grand rôle qu'elle est appelée à remplir, il insiste sur le devoir de chacune de s'abstenir de boissons alcooliques et de tabac.

En terminant il invita chacune à s'abonner au bulletin "La Villa du Rosaire", d'être de vraies apôtres, en travaillant à faire connaître à tous le bonheur d'une retraite fermière.

Après la lecture de la correspondance du mois, des minutes de la dernière assemblée et de l'élection, l'état des comptes, l'appel des présences, la secrétaire donne la lecture des règlements du cercle.

Les juges pour le concours du mois sont Mmes Roméo Chouinard et Alcide Hénauld; elles donnent les prix suivants : Tapis crochété : 1er prix, Mme Gaston Vallières; 2e prix, Mlle Gabrielle Denault; 3e prix, Mme Adélaïde Ramsay; 4e prix, Mme Willie Lépinay.

Une démonstration sur la manière de faire les talons et de fermer les bas est donnée par Mme Hermann Charest.

Mme Adélaïde Ramsay est l'honneur gagnante du prix de présence gracieusement donné par le cercle. Les articles demandés pour le concours du mois de mai sont : 1° écheveau de lin pour chemise; 2° catalogue de blancher, longueur de 3 à 6 verges, largeur, 27 à 36 p.; 3° serviettes de toilette en lin domestique.

Le Cercle des fermières remercie sincèrement Mlle Alcide Fleury, docteur, pour le magnifique crocifixe qui occupera désormais la place d'honneur sur les murs de la salle où ont lieu les assemblées.

La Secrétaire.

COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec, District d'Arthabaska

AVIS

Dame Jeanne Dion dit Emond, épouse de Paul Sinclair, agent de circulation et résidant au numéro 246 de la rue Notre-Dame, à Victoriaville, dans le district d'Arthabaska, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

Arthabaska, 14 mars 1944.

HORMISDAS GARIEPY,

Procureur de la demanderesse.

rieuse à Dieu et la plus utile au salut des hommes.

Sainte Gertrude disait un jour à N.-S. : "O mon Dieu je voudrais avoir dans mon coeur le coeur de tous les anges et de tous les saints pour vous les offrir!" Et N.-S. lui répondit : "Ma fille, vous me donnerez plus de gloire avec une seule messe; car à la messe, vous m'avez Moi et vous pouvez m'offrir à moi Père."

Selon la recommandation de J.-C. à Ste. Gertrude nous pouvons nous aussi glorifier le bon Dieu en lui offrant N.-S. en disant notre messe. Le prêtre que nous voyons à l'autel est notre chargé d'affaires, notre représentant, le délégué de l'Eglise, il parle en son nom et pour cela il emploie le pluriel. La meilleure manière de dire notre messe et de nous unir d'intention au célébrant et de suivre attentivement tout ce qui se fait à l'autel en méditant sur les quatre fins de tout sacrifice à savoir : l'adoration, la reconnaissance, la satisfaction et la demande. Et le meilleur moyen de nous unir au prêtre est de nous servir de notre missel en nous rappelant que la prière liturgique est beaucoup plus efficace que nos prières individuelles.

C'est au début d'une des parties de la messe appelée messe des fidèles, que le prêtre en élevant le pain sur la patène et le vin dans la calice les offre à Dieu au nom de tous. Il s'offre lui-même ensuite et nous offre tout à Dieu par ces mots : "Daignez nous recevoir..." C'est pendant l'Offertoire surtout, il me semble que doit se réaliser l'âme de tout sacrifice, c'est-à-dire le don de soi. Le pain et le vin : sacrifice extérieur qui doit symboliser le don de soi. C'est le temps le plus propice de faire notre offrande du célébrant de déposer dans la patène, dans le calice, la journée ou la semaine qui commence avec ses devoirs d'état, ses souffrances, d'offrir tout ce que nous avons dans le coeur, d'offrir notre vie comme une hostie agréable à Dieu.

(Suite à la page 3)



SERVICE JOCISTE DU SOLDAT

L'entraînement militaire aura certainement coûté beaucoup de sacrifices à notre jeunesse, il aura été cause pour quelques-uns de déchéance physique ou morale. Par contre l'entraînement militaire aura profité à certain point de vue à nos jeunes. Il aura contribué à donner l'esprit de discipline à la jeunesse contemporaine qui en possédait si peu. Il aura fait connaître aussi notre beau et grand pays à la jeunesse du Québec.

En effet, en plus de nos deux militaires en Angleterre, Arthabaska compte deux soldats à Terre-Neuve, deux en Nouvelle-Ecosse, sept dans les différents camps de notre province, deux en Ontario, un au Manitoba et quatre en Colombie Anglaise.

Nos soldats font naturellement des études de moeurs et de géographie dans leurs voyages et leurs séjours dans les autres provinces. Un soldat de Terre-Neuve dit qu'il lui semble que les habitants de l'île sont deux cents ans en arrière de nous quant au progrès.

Le caporal Hervé Laroche a eu un congé de quatorze jours, en Angleterre, au mois de décembre. Le régiment de Lucien Desfossés a changé d'aumônier. C'est ordinairement un grand dérangement pour les soldats catholiques de voir partir leur aumônier, car, à l'armée encore plus qu'ailleurs, le prêtre est un père et un conseiller. Gérard Croteau a, comme aumônier dans son régiment, un confrère de classe du Vicaire d'Arthabaska, le Capitaine-abbé P.-E. Gauthier, du diocèse de Montréal.

Laurier, Jean Dorais a subi ses examens de mécanicien à Vancouver avec le beau succès de 86%. La J. O. C. lui offre ses sincères félicitations.

Le lieutenant Louis-Philippe Roberge est actuellement à Val Cartier, où il donne des cours. Son adresse est : Lieutenant L.-P. Roberge, Mess des Officiers, A-13 Val Cartier, P. Q.

Le Responsable

du Service.

Partie de Cartes de la J. O. C. F.

A la salle de l'Hôtel-de-Ville, le 16 mars, a eu lieu la partie de cartes organisée par la J. O. C. F. locale.

Parmi la nombreuse assistance qui remplissait la salle nous avons remarqué M. l'abbé G. E. Picard, aumônier de la J.O.C.F., M. l'abbé G. Deschamps, assistant-aumônier de l'Hôtel-Dieu de cette ville, le Rév. Frère Couture, le Rév. Frère Omer, Directeur du collège des Frères des Ecoles Chrétiennes, ainsi que les RR. Frères Sanctinus et Sébastien, E.C.

Plusieurs jocistes de Warwick et de Victoriaville sont venus encourager leurs amis jocistes de la place. Il y eut de magnifiques prix de distribuer aux gagnants de la partie de cartes, ainsi que comme prix de présence.

La Section Jociste remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée spéciale, les donateurs de prix et la nombreuse assistance.

AGENTS DEMANDES

Faites vite! Personne ambitieuse ne peut passer un jour sans rural Watkins. Revenu intéressant dès la première journée sur la route. Chance exceptionnelle de vous créer un avenir de tout repos. Changez vos heures de loisir en heures productives. Une voiture est requise. Ecrivez de suite à LA COMPAGNIE J. R. WATKINS, Dépt. Q-A-1, 2177 Masson, Montréal.



Vente par le Shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES, sous-mentionnés, ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

Fieri Facias de Bonis et de Terris Cour Supérieure District d'Arthabaska

Montréal, à savoir : DAME MARIE No. 224 668 ZEPHIRE SEVIGNY, épouse judiciairement séparée de biens de Henri Gagné des

ci-dessus, vs HENRI GAGNE, des ci-dessus, et district de Montréal, demandeur; vs HENRI GAGNE, des ci-dessus, et district de Montréal, défendeur. Comme appartenant au défendeur. L'emplacement connu et désigné comme étant la "Maison Nord" du lot numéro quatre-vingt-six de la subdivision officielle du lot numéro quarante et un (1/2 N. 41-86) aux plan et livre de renvoi officiels du Canton de Bulstrode pour le village de Daveluyville, district d'Arthabaska, avec les bâtiments dessus érigés.

Pour être vendu à la porte de l'église de Ste-Anne du Sault, dans le village de Daveluyville, Co. d'Arthabaska, le QUATRIÈME jour du mois d'AVRIL, 1944, à 2 hres de l'après-midi.

Le Shérif, MAURICE MAHEU, Bureau du Shérif, Arthabaska, 8 février 1944.

Notes locales

Mme Eddy Cantin, de Victoriaville, a rendu visite à Mme Adélaïde Pellerin, gravement malade à l'Hôtel Dieu d'Arthabaska, ainsi qu'à Mme Albert Girard.

M. Jean-Paul Bélanger, télégraphiste, de Lévis, et Mlle Jeanne Bélanger, de Notre-Dame du Portage, en visite chez Mme Joseph Lavoie.

M. Alphonse Croteau et son fils, Fabien Croteau, sont allés visiter M. et Mme Florent Carignan, de St-Rémi, et ont en même temps visité M. et Mme Ferdinand Champoux, sœur de M. A. Croteau.

M. Philippe Daigle, de Notre-kevin, Alberta, est en visite dans les familles Charles Roux, Alfred Roux et Pouliot, de cette ville, ainsi que chez d'autres parents, à St-Paul, Warwick et Victoriaville.

M. et Mme Omer Duhaime, de Malartic, Abitibi, sont en visite chez M. et Mme Henri Dufresne, père et mère de Mme Omer Duhaime, ainsi que chez M. Bruno Pinard et M. Emile Plourde.

M. Châteauguay Perreault, avocat, de Montréal, de passage en notre ville, en fin de semaine.

De passage à l'Auberge du Mont St-Michel, au cours de la semaine : Mme Maurice Poitras, Québec, MM. C. Côté, Kate Vale, L. H. St-Pierre, Joseph Hamelin, de St-Louis, Mlle Annette et Réjeanne Gauthier, Lucille Bellhumeur, MM. Benoit et A. Turcotte, Charles Ernest Delisle, M. et Mme Y. Bolduc, de St-Hyacinthe, MM. E. Croteau et Médéric Croteau, du Cap de la Madeleine, L. G. Cantin, avocat, de Sherbrooke, J. M. Laliberté, avocat, d'Asbestos, Percy Hambridge, de Montréal, Aimé Blais, de Kingsley Falls, Hon. juge Garon-Pratte, de Québec, M. Elphège Goymire, d'Asbestos.

M. et Mme A. Belleau, de Québec, chez M. et Mme Edgar Laliberté, en fin de semaine.

M. René Bellhumeur à St-Hyacinthe et Montréal, en fin de semaine.

M. et Mme Edgar Laliberté passent la semaine à Drummondville.

M. Félix Houle est allé à St-Fortunat, par affaires, cette semaine.

M. l'avocat Ringnet, de Drummondville, à l'Auberge du Mont St-Michel.

Mme Dr Laberge et sa fille, Claire, de Victoriaville, chez Mme Pierre Mahen, à l'Auberge du Mont St-Michel.

M. Gaston Beauchesne, fils de M. Albert Beauchesne, autrefois employé de la banque de Montréal, a pris la direction d'une ferme, située sur la route d'Arthabaska, où il fera la culture sur une haute échelle des produits maraichers et des fleurs. Nous avons présentement sur notre marché local de ces légumes provenant des serres chaudes construites sur cette ferme. Nous lui souhaitons succès.

M. le Dr Jean-Marie Bécotte a fait l'acquisition de l'ancienne résidence de l'hon. J. E. Perreault, où ils transporteront ses bureaux, incessamment.

Il y aura initiation aux Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, dimanche, le 26 mars, à 8 hres, P.M. à l'Hôtel de Ville. Des orateurs étrangers et une conférencière sont au programme. Il y aura aussi chant, musique, sketch comique, etc.

Bienvenue à tous.

Entrée gratuite.

Mlle Jeanne Michel est en visite chez son oncle, M. Félix Houle.

La distribution des carnets de rationnement N. 4 sera dans une semaine, les 28, 29, 30 mars, de 9 heures A.M. à 5 heures P.M., à la salle du Conseil, Hôtel-de-Ville. Lisez attentivement l'annonce à ce sujet, page 4.

PERDU.—Crayon automatique noir, de marque Waterman, perdu probablement à l'hôtel-de-ville, lors de la soirée Jociste. Si retrouvé, remettre à Jacques Garneau ou au bureau de "L'Union".

Cartes professionnelles AVOCATS

John F. WALSH, C.R.

AVOCAT

Bureau :
En face du Bureau de Poste

ARTHABASKA, P. Q.

ROLAND

PROVENCHER

B.A.L.L.B.

AVOCAT

Edifice "PIROLI"
187A, RUE NOTRE-DAME

VICTORIAVILLE, P. Q.

HORMISDAS GARIEPY

AVOCAT & PROCUREUR

ARTHABASKA, P. Q.

Rés. 4663 Blvd Décarie

Tél. WA. 4084

WILLIAM PARADIS, B.A. L.L.L.

AVOCAT

AMOS

ARTHABASKA : Au bureau de John F. Walsh, c. r.
MONTREAL : 266 St-Jacques Ouest.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY

B.A., L.L.B.

NOTAIRE

Syndic Licencié de faillites.

Vérificateur autorisé par la Commission Municipale

PRINCEVILLE, P. Q.

JOSEPH HOULE

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

Jean-Marie FEENEY

B.A., L.S.C.

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe de Me EDGAR LALIBERTE

WARWICK, P. Q.

Cahier postal 375

Tél. : Rés. 533; bur. : 680

HORACE BERGERON

NOTAIRE

OFFICE LAROCHE (Voisin de la Banque Can. Nationale)

199, Rue Notre-Dame

VICTORIAVILLE

Cartes d'affaires

Téléphone 78

C. P. 225

DR JEAN-M. BECOTTE

Chirurgien à l'Hôtel-Dieu

Ex-élève du New-York Polyclinic

RAYONS-X

Rue du Palais de Justice

ARTHABASKA

DR C.-A. GILBERT

SPECIALISTE

Yeux — Oreilles — Nez — Gorge

Examen de la vue • Ajustement de verres et montures

197, rue Notre-Dame

VICTORIAVILLE

(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

DR EDOUARD COTE

MEDECINE et CHIRURGIE

HEURES DE BUREAU :

2 h. 15 p.m. à 4 h. p.m. — 7 h. 15 p.m. à 9 h. p.m.

120, rue Notre-Dame — (Deuxième étage, à droite)

Téls. : Bureau 471

Résidence : 629

VICTORIAVILLE, P. Q.

Heures de Bureau : 9 h. du matin à 9 h. du soir, tous les jours.

Réparation et ajustement des lunettes

HENRI CHARETTE, B.A., B.A.O.

OPTOMETRISTE — OPTICIEN

EXAMEN DE LA VUE

205B Notre-Dame — Tél. 627 — VICTORIAVILLE

DR PAUL COTE

MEDECINE et CHIRURGIE

HEURES DE BUREAU :

2 h. 15 p.m. à 4 h. p.m. — 7 h. 15 p.m. à 9 h. p.m.

Temporairement au No. 206-B rue Notre-Dame,

Edifice B. Ratté

Tél. : Bureau et Résidence 424

VICTORIAVILLE, P. Q.

Tél. Rés. 48

Tél. Bureau 344

DR L

Il s'agit de la découvrir...

L'autre jour, j'entre chez une amie et, tout en causant, comme la plupart des femmes curieuses, je suis prise par des objets disposés ici et là et qui donnent un air de joliesse et de bien-être aux pièces pourtant si simplement ornées d'une maison paysanne.

Des cendriers, des tables basses où livres et vases de toutes formes sont à la portée de la main, invitant à puiser des pensées sages ou à respirer le parfum des fleurs de maison. On se dira: "Tiens, on va encore nous parler des gens riches qui peuvent s'acheter toutes sortes de fantaisies, ce n'est pas de valeur d'avoir une belle maison, quand on a de l'argent!"

Mais, jamais je vous parlai de gens riches! Des cultivateurs comme vous et moi, demeurant à la vieille maison remodelée mais sans perdre ses rides; il fallait bien étirer l'espace pour loger les neuf enfants qui grandissent et demandent qu'on desserre les rangs. Il y a des riches qui manquent de goût et des pauvres qui enrichissent tout ce qu'ils touchent par leurs talents.

Les amis ne sont ni pauvres, ni riches, mais, comme on dit souvent, ils ont le tour de faire paraître leur affaire... En plus, les grands enfants, comme tous les adolescents d'ailleurs, possèdent leur talent particulier, ce n'est pas la peine qu'ils en aient à la douzaine!

André et Pierre aiment à travailler le bois, ils fabriquent les plus jolies choses; Madeleine tricote admirablement bien, et les autres qui poussent, le père et la mère sauront leur découvrir des trésors cachés; je vous assure que tout cela réuni forme une belle gerbe capable d'embellir la plus pauvre maison.

Disons que les parents y voient. Le papa, enchanté de ses fils qui travaillent sur la terre avec ardeur mais aiment consacrer à l'artisanat leurs loisirs ne regarda pas de leur monde une boutique avec les matériaux et outils essentiels. Là, les jeunes garçons se sentent chez-eux et ne craignent pas de s'entendre

erier: "Gaspille pas le bois: prends garde aux clous!"

La mère, qui sait donner confiance à ses grands enfants, dira: "André tu devrais fabriquer des cendriers; ce serait commode quand vos amis viennent veiller. Alors, imaginez-vous, l'orgueil s'en mêlant—un orgueil bien permis—André fabrique des cendriers de formes diverses, tournés avec soin, d'un fini presque parfait.

"Pierre, fais-moi donc un cabaret pour servir le réveillon, quand il vient de la visite. Et Pierre se trouve un modèle ravissant: la maman est si contente, et le grand garçon aussi, quand des visiteurs demandent: "Où avez-vous acheté ce cabaret? Il est donc original!" Et la mère répond avec une pointe de vanité—vous comprenez cela, les mamans—"C'est Pierre qui l'a fait!" Ettonnement! Félicitations bien méritées!

Pendant que les grands frères enrichissent l'ameublement, Madeleine s'en donne à cœur joie avec les broches à tricoter. René a donc un bel habit de laine, vous n'avez pas trouvé cela au magasin bien sûr!" — "Non, c'est Madeleine qui l'a tricoté!"

Et chacun des membres de la famille porte ainsi un souvenir bien chaud de Madeleine. Imaginez quand les autres, qui grandissent, auront mis à profit chacun un talent, si cette maison paysanne sera bien montée! Et si les grands et petits seront vêtus richement! Ensuite, on ira dire que les nombreux enfants appauvrirent!

Mais il y a toujours ce point qu'on ne doit pas oublier: les parents s'appliquent à découvrir les dispositions particulières de leurs enfants; ils savent attendre patiemment l'éclosion du talent, il y en a certainement un caché plus ou moins profondément, et ils aident de leur confiance, de leur encouragement et, au besoin, par le sacrifice d'un peu d'argent, l'épanouissement de cette disposition naissante qui peut orienter l'avenir du jeune homme et de la jeune fille.

Jeanne L.A. Duguay.

"La Terre de Chez Nous"

Ligue Catholique Féminine

(Suite de la page 2)

c'est ainsi que nous pourrions espérer que notre vie soit influencée par la sainte messe et devenir par conséquent une messe vécue. Notre journée ou notre semaine sera une messe vécue si nous offrons et faisons toutes nos actions par amour de Notre-Seigneur. Faire ainsi toutes nos actions par amour du bon Dieu c'est vivre l'Offertoire de la messe.

Puis, la Consécration de notre messe se vit lorsque, comme Notre-Seigneur, nous nous immolons. Nous nous immolons comment? 1° En fuyant la nature; 2° en combattant les défauts et les passions qui fourmillent en nous; 3° en accomplissant de notre mieux, pour faire la volonté du bon Dieu, notre devoir d'état qui est souvent pénible, ennuyeux, fatigant; 4° en supportant sans nous plaindre, avec résignation, les épreuves, les souffrances, les contrariétés qui se présentent dans la journée.

Une des dernières parties de la messe est la communion préparée par la belle prière du Pater, "la formule sublime de l'apostolat chrétien", vous ayez déjà dit, en empruntant l'expression de Sa Sainteté le Pape Pie IX. Nous liguons, apôtres d'Action Catholique, combien nous devons aimer cette prière et la réciter avec ferveur surtout durant la sainte messe.

La communion est bien à sa place pendant la messe: on mange la victime seulement après l'avoir immolée. La messe c'est le don de l'homme à Dieu et la communion c'est le don de Dieu à l'homme. La place normale de la communion est bien pendant la messe. Quand on communie en dehors de la messe, car ce n'est pas toujours possible pendant, il faut se rappeler que c'est la victime immolée à un des sacrifices précédents que l'on reçoit. La meilleure préparation à la communion c'est la messe bien entendue.

La communion de nos communions nous donnera aussi la force d'être fidèles à nos devoirs et obligations de chaque jour. Elle nous invite à vivre sans cesse notre messe en mettant selon l'expression du saint curé d'Arz "du bon Dieu dans notre vie".

Chaque jour nous devons faire du bien autour de nous, édifier le prochain, peut-être consoler et conseiller et c'est encore l'Hostie qui nous dira le mot qui console et inspirera le conseil qui éclaire. Chaque jour enfin apporte ses tentations, ses faiblesses, ses défaillances, hélas! et c'est donc chaque jour ou aussi souvent que possible que nous devons recourir à l'Hôte de nos autels pour renouveler nos forces, nous relever de nos chutes et nous purifier de nos fautes.

Si nous nous sommes efforcés, au cours de la journée ou de la semaine, de vivre l'Offertoire, la Consécration et la Communion de notre messe du matin ou du dimanche, et si par la communion sacramentelle ou spirituelle ou une union aux messes célébrées, nous avons commencé chacun de nos jours ici-bas avec Jésus, nous pourrions alors espérer, quand sonnera pour nous l'heure de notre dernier soir, de commencer avec Jésus le jour sans fin de l'éternité.

L'Eucharistie est une source de sainteté. Quand nous faisons de l'A. C. il y en a tant qui sont accordés à notre sainteté, nous ne saurions être trop saints nous-même. Et le moyen de l'être... nous unir au Christ de la communion qui nous transforme en Lui.

L'Eucharistie donne une leçon d'immolation. La Rédemption s'est opérée dans le sang. Dans l'A. C. nous sommes des corédemptrices, nous devons continuer la Rédemption... Donc il faut nous attendre à des difficultés, des épreuves, des insuccès. L'Eucharistie est une centre d'inspiration: Le Grand Abaissé de l'Hostie nous dira que toutes nous ne pouvons pas être directrices, présidentes... Il faut de simples soldats. Et les dévouements les plus efficaces ne sont pas toujours les plus brillants.

L'Eucharistie est enfin un centre d'inspiration: Le Grand Chef est là au tabernacle, en nous... Nous devons centrer notre apostolat sur Lui, aller chercher notre mot d'ordre... Donc, visitez au saint sacrement... communions sacramentelles et spirituelles.

Je termine ces maigres réflexions en souhaitant que, selon le désir de N.-S. et de nos pasteurs d'âmes, que nous viendrons aussi souvent que la chose sera possible, alimenter nos

âmes, à la source de la grâce au banquet eucharistique. Il faut faire des sacrifices, sans doute. Quand il s'est agi du salut de nos âmes N.-S. a-t-il mesquiné? Sachons bien que le bon Dieu paie largement les sacrifices que l'on fait pour Lui. Travaillons pour Lui, Il travaillera pour nous. Il y a tant de bonheur à assister à la messe, quand on comprend bien sa messe, qu'on dit sa messe, avec le prêtre, que ce bonheur est assez grand pour payer le sacrifice fait pour y assister.

Je me rappelle le fait d'une vieille dame dont on me racontait l'histoire et qui chaque matin se rendait péniblement sur le chemin de l'église. A chaque pas, elle disait au bon Dieu: "Comptez, comptez bien, Seigneur". Nous aussi, allant à la messe le matin de bonne heure, si cela nous semble dur, demandons à Dieu de bien compter nos pas comme autant d'actes d'amour pour Lui.

Dans nos églises, dit Bossuet, c'est tous les jours Vendredi Saint". La messe, c'est un rendez-vous avec N.-S. Oui, chaque jour Jésus nous donne un rendez-vous, c'est son jour de réception. Et quelle réception! Aussi souvent que possible accourons à ce rendez-vous et tous les jours si possible, car tous les jours nous avons besoin de lumière pour connaître la sainte volonté de Dieu et la force pour l'accomplir et c'est l'Hostie de notre communion qui éclairera nos âmes et nous donnera la force pour surmonter tous les obstacles. Chaque jour apporte aussi ses épreuves, ses souffrances, ses déceptions, ses luttes, ses combats pour la vertu et c'est l'Hostie de nos tabernacles qui nous donnera la patience, la résignation, le courage pour vaincre et triompher.

L'Hostie de nos communions nous donnera aussi la force d'être fidèles à nos devoirs et obligations de chaque jour. Elle nous invite à vivre sans cesse notre messe en mettant selon l'expression du saint curé d'Arz "du bon Dieu dans notre vie".

Chaque jour nous devons faire du bien autour de nous, édifier le prochain, peut-être consoler et conseiller et c'est encore l'Hostie qui nous dira le mot qui console et inspirera le conseil qui éclaire. Chaque jour enfin apporte ses tentations, ses faiblesses, ses défaillances, hélas! et c'est donc chaque jour ou aussi souvent que possible que nous devons recourir à l'Hôte de nos autels pour renouveler nos forces, nous relever de nos chutes et nous purifier de nos fautes.

Si nous nous sommes efforcés, au cours de la journée ou de la semaine, de vivre l'Offertoire, la Consécration et la Communion de notre messe du matin ou du dimanche, et si par la communion sacramentelle ou spirituelle ou une union aux messes célébrées, nous avons commencé chacun de nos jours ici-bas avec Jésus, nous pourrions alors espérer, quand sonnera pour nous l'heure de notre dernier soir, de commencer avec Jésus le jour sans fin de l'éternité.

L'Eucharistie est une source de sainteté. Quand nous faisons de l'A. C. il y en a tant qui sont accordés à notre sainteté, nous ne saurions être trop saints nous-même. Et le moyen de l'être... nous unir au Christ de la communion qui nous transforme en Lui.

L'Eucharistie donne une leçon d'immolation. La Rédemption s'est opérée dans le sang. Dans l'A. C. nous sommes des corédemptrices, nous devons continuer la Rédemption... Donc il faut nous attendre à des difficultés, des épreuves, des insuccès. L'Eucharistie est une centre d'inspiration: Le Grand Abaissé de l'Hostie nous dira que toutes nous ne pouvons pas être directrices, présidentes... Il faut de simples soldats. Et les dévouements les plus efficaces ne sont pas toujours les plus brillants.

L'Eucharistie est enfin un centre d'inspiration: Le Grand Chef est là au tabernacle, en nous... Nous devons centrer notre apostolat sur Lui, aller chercher notre mot d'ordre... Donc, visitez au saint sacrement... communions sacramentelles et spirituelles.

Je termine ces maigres réflexions en souhaitant que, selon le désir de N.-S. et de nos pasteurs d'âmes, que nous viendrons aussi souvent que la chose sera possible, alimenter nos

HONORÉS PAR LA HOLLANDE

La reine Wilhelmine de Hollande a honoré récemment les membres de l'équipage d'un avion des Lignes Aériennes Trans-Canada qui l'a transportée d'Ottawa vers un port de l'Atlantique d'où elle s'est embarquée pour la Grande Bretagne.



M. W. W. FOWLER

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada.

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Sackville, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'homme d'équipage M. L. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérale de Québec fournit les renseignements suivants sur les marchés

BEURRE

Les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 20 mars 1944, le prix du beurre No. 1 pasteurisé au gros, était coté à 35 1/4 c. la livre.

FROMAGE

Une ordonnance émise le 23 décembre 1943, par l'Office des Produits Laitiers, permet la vente du fromage "Cheddar" sur notre marché domestique.

Nous tenons à signaler qu'en vertu de l'ordonnance No. A-752 de l'Administrateur des Produits Laitiers, le prix de remise, aux producteurs, pour le fromage de première qualité, demeure fixé à 20c. la livre, f. à b., point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES

Poules : Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Poulets à rôtir : Les arrivages sont modérés. La distribution est régulière et les prix sont fermes.

Poulets à griller : Les arrivages sont presque nuls. La demande est bonne et les prix sont fermes.

Dindes : Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES

Poules et Poulets : Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

Dindes abattues : Les arrivages sont peu abondants et les prix sont fermes.

Oies abattues : Les arrivages suffisent aux besoins et les prix sont stationnaires.

OEUFS

Montréal et Québec : Bien que les arrivages excèdent la demande domestique, les achats de l'Office des Produits Spéciaux pour exportation contribuent à soutenir ce marché stable aux prix actuels.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec : Marché ferme aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

Montréal et Québec : Marché stable et prix soutenus.

POULETS VIVANTS

"A rôtir"

Rouges et Blancs

A—6 lbs et plus 29 3/4 c.

B—6 lbs et plus 28 3/4 c.

C—6 lbs et plus 27 3/4 c.

A—Moins de 6 lbs 28 3/4 c.

B—Moins de 6 lbs 27 3/4 c.

C—Moins de 6 lbs 26 3/4 c.

Gris

A—6 lbs et plus 29 3/4 c.

B—6 lbs et plus 28 3/4 c.

C—6 lbs et plus 27 3/4 c.

A—Moins de 6 lbs 28 3/4 c.

B—Moins de 6 lbs 27 3/4 c.

C—Moins de 6 lbs 26 3/4 c.

"A griller"

Gris

A—2 1/2 lbs à 2 3/4 lbs 30 3/4 c.

B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 28 3/4 c.

C—Moins de 2 lbs 26 3/4 c.

Rouges et Blancs

A—2 1/2 lbs à 2 3/4 lbs 30 3/4 c.

B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 28 3/4 c.

C—Moins de 2 lbs 26 3/4 c.

POULES VIVANTES

Toutes races, sauf "Leghorn"

A—5 lbs et plus 25 1/2 c.

B—5 lbs et plus 24 1/2 c.

C—5 lbs et plus 23 1/2 c.

A—Moins de 5 lbs 24 1/2 c.

B—Moins de 5 lbs 23 1/2 c.

C—Moins de 5 lbs 22 1/2 c.

Race "Leghorn"

A 23 1/2 c.

B 22 1/2 c.

C 21 1/2 c.

COQS VIVANTS

5 lbs et plus 18c.

Moins de 5 lbs 16c.

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus 18c.

POULETS ABATTUS

"Engraisés au lait"

Spécial 37 3/4 c.

A 36 3/4 c.

B 34 3/4 c.

"Sélectionnés"

Spécial 35 3/4 c.

A 34 3/4 c.

B 32 3/4 c.

C 29 3/4 c.

POULES ABATTUES

A 30 3/4 c.

B 28 3/4 c.

C 25 3/4 c.

Funérailles de M. Philias Hamel

A Warwick, le 10 mars, est décédé, après une longue maladie, soufferte avec une résignation chrétienne, M. Philias Hamel, époux de Dame Juliette Desrochers.

Le défunt était âgé de 46 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, M. Médard et Hermann, ses filles, Monique, Marthe, institutrice, Hélène, Jeanne et Irène; son père, M. Siméon Hamel, ses frères et belles-sœurs, M. et Mme Alphonse Hamel, de Montréal, Stanislas Hamel, de Vancouver, Alfred Hamel, de Modesto, Calif., ses sœurs et beaux-frères, M. et Mme Arthur Auger, (Yvonne) d'Asbestos, M. et Mme Alfred Desharnais (Alice) de Warwick, Mlle Régina Hamel, de Québec; sa belle-mère, Mme Omer Desrochers; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Etienne Desrochers, de Valleyfield, MM. et Mmes Achille, Hector, Antonio, Henri, Armand et Raymond Desrochers, M. et Mme Gédéon Laroche. Il laisse également plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

Le service fut chanté à l'Eglise paroissiale, M. le curé Arthur LeBlanc fit la levée du corps et M. le vicar G. Rousseau chanta le service.

La bannière de la Ligne du Sacré-Cœur précédait le cortège.

M. Alfred Desharnais portait la croix. Les porteurs étaient MM. Achille, Hector, Antonio, Henri, Armand et Raymond Desrochers.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Jules Desrochers.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies.

Messes : M. J. A. Gingras, le Cercle des Institutrices de Warwick, les familles Edgar Gingras, Oscar Charest, A. C. Letarte, Gédéon Villeneuve, Dominique Auger, Arthur Gingras, Mme Joseph Gingras, Mme L. J. Martel.

Affiliations à l'Œuvre de St Dominique : les familles O. F. Kirouac, J. A. Charest, et Cécile Desrochers, Antonio Laroche, Joseph Desrochers, Achille Gauthier, Emile L'Heureux, Wilfrid L'Heureux, A. Millier, Mme Bernard Charest.

Inscription dans l'Œuvre des Semaines Eucharistiques : M. et Mme Emile LaRivière.

Bouquets spirituels : les familles Alphonse Hamel, Arthur Martel, J. Cyrille Martel, Hector Desrochers, Joseph Chabot, Mlle Marie-Rose Auger.

Sympathies : H. Pépin & Fils et les employés, Mlle Berthilde Croteau, les familles Mme Louis Morin, Jules Desrochers, I. Boutin, Joseph Perreault, Romuald Gagnon, J. Freddy Morin, Edouard Martineau, Chas Lambert, Maurice Beaudet, Geo. Prévost, Mme et Mlle St-Pierre, Onil Desrochers, Wilfrid Bergeron, Thomas Grégoire, Z. Lachance, Armand Gauthier, Eugène Leblanc, Omer Lemay, Robert Bétie, Mlle Hélène Kirouac et ses élèves, Lucien Roux, Georges Bétie, Mmes Boutin, Wilfrid Fournier, Mme B. L. Charron, Paul Prévost, Joseph Desrochers, Louis Payer, Ernest Desrochers, J. Jean Kirouac, Arthur Desrochers, Emile Bédard, Adélaïde Picard, Wilfrid Gauthier, Gédéon Laroche, Georges Lafontaine, Sr. Sainte-Marcelle, C.N.D., Joseph Laroche, E. E. Lachance, Alphonse Desharnais, Etienne Desrochers, Joseph Besmargian, Henry Desrochers, Alf. Desrochers, Raoul Gauthier, Armand Brière, F. X. Grégoire, Ernest Prévost, Mme Robert Desharnais, Mlle B. Cloutier, Mme C. E. Gaudet, Mlle Yvette Gaudet, J. H. Rondeau, Edouard Desrochers, J. Bisnow.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de notre plus vive sympathie.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Le cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.



"Victoire d'abord"

"Victoire d'abord", tel sera le slogan du Sixième Emprunt de la Victoire dont la campagne s'ouvrira le lundi, 24 avril, apprend-on au Comité National des Finances de Guerre.

L'emblème sera le même "V" surmonté de deux ailes mais auquel on a ajouté le chiffre "11" pour en faire un six romain. Nos compatriotes de langue anglaise ont trouvé dans cet emblème une signification qu'il ne peut avoir en français. Comme le "V" de la victoire est avant le "I" qui est le "je" français, ils en ont déduit qu'il importe d'inciter les Canadiens à placer la victoire avant toute pensée d'intérêt personnel. D'où le slogan de "Victoire d'abord".

Ce n'est pas par hasard qu'on a choisi ce slogan. Il ressemble d'assez à celui du Cinquième Emprunt qui était, on s'en souvient, "Hâtons la Victoire". Il suggère qu'on n'arrivera à mériter la paix que si nous poursuivons sans relâchement la guerre actuelle. On réalise qu'il ne sera pas facile d'en arriver là et que d'importants événements s'inscriront dans l'histoire, comme l'invasion de plus en plus prochaine, avant que ne se lève l'aube de la paix si désirée.

Les conditions actuelles ne sont pas tellement différentes de celles qui existaient il y a six mois, lors du précédent emprunt. Depuis les retentissantes victoires de l'Afrique du Nord, on s'est probablement bercé d'illusions trompeuses que l'invasion se chargera de dissiper parce qu'elle nous coûtera fort cher en sacrifices de toutes sortes.

Le Sixième Emprunt de la Victoire sera l'occasion pour ceux de l'arrière de contribuer à rendre moins lourds ces sacrifices que nos soldats sur les champs de bataille sont prêts à consentir.

CHEZ LES FERMIERES DE TINGWICK

Malgré la Mauvaise température une centaine de dames fermières assistaient à l'assemblée mensuelle, tenue à la salle paroissiale, sous la présidence de Mme J. E. McNeil.

On fit la prière habituelle suivie du tour d'appel et de la correspondance reçue au nom du cercle.

On distribua aux fermières le fil à coudre acheté par le Cercle.

Vinrent ensuite les démonstrations du mois. Une causerie sur la préparation des articles pour l'exposition, par Mme J. E. McNeil.

Mme Albert Ouellette avait apporté un patron de manteau pour jeune fille.

Mme Euclide Ouellette donna quelques manières d'utiliser les restes de viande.

Le concours du mois était des chaussettes pour jeunes filles. Les prix ont été gagnés par Mlle Thérèse Allison, Mmes Léon Cantin, Albert Auger.

Un prix a été tiré au sort par toutes celles qui avaient participé au concours, ce prix a été gagné par Mlle Eliane Talbot.

La partie récréative de l'assemblée avait été organisée par les jeunes filles du village et une jolie chanson fut exécutée par Mlle Eliane Talbot, accompagnée par Mlle Marie-Berthe Cayouette.

Quelques parties de bingo ont été jouées. Les prix ont été gagnés par Mlle M.-Louise Gagnon, Mmes Zéphirin Bourque, Aurèle Fournier, Emile Caron, Adélaïde Ouellette.

Un prix pour démonstration a été gagné par Mme J. E. McNeil et un prix de présence par Mme Omer Provencher.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

Notre cercle, qui est très actif, compte actuellement 120 membres.

AGRICULTURE ET FINANCE

Le chien, la pipe et l'argent comptant

Quel philosophe a dit qu'il y avait trois bénédictions : le chien, la pipe et de l'argent comptant? Ce n'était ni un moraliste renfrogné, ni peut-être un homme très respectueux, mais c'était sûrement un observateur sagace et averti.

Le chien est sans égal pour la fidélité à son maître. C'est encore un philosophe souriant qui a dit de cet animal : "Plus je connais les hommes, plus j'aime mon chien."

La pipe, c'est le rêve, l'évasion hors des ennuis, l'oïseux occupée. Une mauvaise langue prétend même que le fumeur a de meilleures pensées que celui qui s'abstient de tabac. C'est un point à débattre avec un grain de sel.

Mais la plus grande bénédiction est la troisième énoncée ci-haut, à savoir, de l'argent comptant. Voilà qui est commode partout, toujours, n'importe où, avec n'importe qui, sous tous les cieux et dans toutes les circonstances connues et inconnues. Et l'on pourrait ajouter encore à cette énumération.

Il ne s'agit pas ici de l'or à la Séraphin, l'or qui dessèche le cœur et crée des drames autour de lui. Un célèbre écrivain français a dit que le prix de l'or étouffe souvent le bruit des larmes.

Il ne s'agit pas non plus de l'or dont on devient esclave, même quand on n'est pas avare, l'or dont on devient le serviteur et dont l'administration impose

un souci qui va souvent jusqu'à gêner la santé. Nous voulons parler plutôt de l'argent qui met à l'abri des inévitables coups du sort et prépare une honnête et aimable aisance.

Mais cet argent il faut le gagner et c'est toujours très difficile et très long quand il ne faut compter que sur soi. Il n'y a pas de chemin facile pour arriver au succès mérité et durable. La vieille formule reste la même : travail et économie.

L'observation de la vie nous apprend par ailleurs qu'il est encore plus difficile de conserver l'argent que de le gagner, aussi faut-il entourer des soins les plus grands le fruit du labeur, surtout quand c'est une tâche physique, pénible comme celle de l'agriculteur. Aussi faut-il s'ingénier à trouver les modes de placement les plus sûrs et les plus sérieux. Il ne faut pas se laisser tenter par les profits rapides et pro-

(Suite à la page 6)

COUPEZ CETTE ANNONCE POUR LA CONSULTER AU BESOIN

CARNET DE RATIONNEMENT No 4

- OU ET QUAND L'OBTENIR

Les Centres de distribution ne seront pas ouverts tous les jours de la semaine prochaine. Assurez-vous exactement du jour et de l'heure d'ouverture de votre Centre local de distribution. En suivant les instructions ci-dessous, vous aiderez des travailleurs bénévoles.

LES CARNETS DE RATIONNEMENT NE SERONT PAS LIVRÉS À DOMICILE NI EXPÉDIÉS PAR LA POSTE. CHACUN DEVRA SE PROCURER SON CARNET.

VOICI CE QU'IL FAUT FAIRE POUR OBTENIR VOTRE NOUVEAU CARNET

- 1 Remplissez une carte de demande—la première carte postale de votre Carnet de rationnement No 3. Complétez cette formule chez vous. La carte de demande est imprimée en rouge et porte le numéro RB-99. N'utilisez aucune autre carte. Suivez le modèle ci-contre.
- 2 Appliquez-vous à écrire lisiblement, en lettres moules, tous les renseignements exigés, y compris le nom du comté où vous habitez.
- 3 Signez au bas de la formule de votre façon habituelle. Les personnes de 16 ans et plus doivent signer leur propre carte. Les cartes des enfants de moins de 16 ans devront être signées par les parents ou tuteurs.
- 4 Les demandeurs doivent apporter au Centre de distribution leur Carnet de rationnement No 3. Les enfants de moins de 16 ans ne peuvent demander des Carnets de rationnement pour eux-mêmes ou pour les membres de leurs familles.
- 5 Ne détachez pas la carte de demande de votre Carnet de rationnement. Seul l'officier du Centre de distribution est autorisé à le faire. Si la carte est détachée, apportez-la avec votre Carnet de rationnement No 3.
- 6 FORCES ARMÉES. Les membres des forces armées, que leur subsistance soit assurée de façon permanente ou non, devront se procurer leurs cartes de rationnement à leurs unités respectives.

Sur présentation au Centre de distribution de votre Carnet de rationnement No 3, et de votre carte de demande dûment remplie, vous recevrez votre nouveau Carnet de rationnement No 4 et l'on vous remettra votre Carnet de rationnement No 3.

AVERTISSEMENT: Veuillez vous procurer votre nouveau Carnet de rationnement, lorsque votre Centre de distribution sera ouvert—la semaine prochaine. Autrement, vous ne pourrez obtenir votre carnet que le 17 avril prochain.

LE CARNET DE RATIONNEMENT No 3 CONTIENT DES COUPONS VALABLES DONT VOUS AUREZ BESOIN. NE LE DETRUISEZ PAS.

CENTRES LOCAUX DE DISTRIBUTION

Jours de distribution, les 27, 28, 29, 30 et 31 mars, à Victoriaville, de 1 1/2 heure à 5 heures, dans l'après-midi et de 7 à 9 heures le soir. Ailleurs, les heures sont fixées par chaque centre de distribution.

CENTRES DE DISTRIBUTION

PERSONNES EN CHARGE

DAVELUYVILLE	M. Marius Ouellet
STE-SERAPHINE	M. le Curé J. H. Joyal
ST-REMI DE TINGWICK	M. Louis Trottier, maître de poste
MADDINGTON FALLS	M. Emilien Rivard, maître de poste
WALKER'S CUTTING	M. Evariste Poirier, maître de poste
ALAINBOURG	M. Napoléon Alain, maître de poste
CHESTER NORD	Mme Camille Savoie, maître de poste
STE-HELENE DE CHESTER	M. le Curé H. Pratte
ST-NORBERT	M. Camille Métivier, maître de poste
ST-ALBERT	M. Wilfrid Boisvert, marchand
DEFOY STATION	M. Pierre Sicard, maire
RIVIERE NOIRE	M. Fortunat Boisvert, maître de poste
ST-ROSAIRE	M. Oscar Pratte, maire
ST-VALERE	M. Laurent Poirier
STE-CLOTILDE	M. Arthur Rousseau maire,
STE-ELISABETH DE WARWICK	M. J. H. Rondeau, maire
TINGWICK	M. Gérard Roux, marchand
ST-LOUIS DE BLANDFORD	M. Adrien Héon, maire
ST-PAUL DE CHESTER	M. J. O. Lafontaine, maître de poste
ARTHABASKA, Hôtel de Ville	M. Félix Houle, secrétaire-trésorier
PRINCEVILLE	M. Arthur Boucher, secrétaire-trésorier
WARWICK	Mme Cécile B. Hanah, maître de poste
VICTORIAVILLE, Salle des Syndicats	Les Filles d'Isabelle

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

—M. Philippe Perreault est retourné à Lévis, après avoir passé quelques jours en visite chez Mme Gédéon Perreault, de l'Hôtel Central.

—Le Dr et Mme C. A. Gilbert ainsi que M. et Mme Maurice Lemieux sont de retour de Montréal, où ils ont passé la dernière fin de semaine.

—Mmes Raymond Tourville et Roméo Gardner sont de retour en ville, après avoir passé quelques jours en visite chez des parents et amis, à Québec.

—M. J. E. C. Giroux est allé à Montréal, par affaires, au début de la présente semaine.

—M. Arthur Hamel, agent d'assurances, s'est porté acquiescent de l'Hôtel Central, ci-devant propriété de Mme Gédéon Perreault.

De son côté, Mme Gédéon Perreault devient la propriétaire de la résidence de M. Arthur Hamel, sise à l'angle des rues Notre-Dame et Laurier, et ancienne propriété de M. J. Ernest Levasseur.

—Mlle Madeleine Poirier, de Montréal, est présentement en visite chez M. et Mme Wellie Roberge.

—Mlle Laurette Léonard, de Sherbrooke, est présentement l'invitée de Mlle Thérèse Alain.

—M. Emile Gosselin, Oscar Gosselin et P. H. Plourde sont allés à Disraeli par affaires, en fin de semaine.

—M. A. Vincent, de Montréal, était de passage en ville, en fin de semaine.

—Le Notaire Horace Bergeron est allé à Québec et à Montréal, pour affaires professionnelles, dernièrement.

—Mlle Rollande Reny, G.M., est allée passer la dernière fin de semaine, à Montréal.

—Mme U. L. Brunelle passe quelques jours aux Trois-Rivières, l'invitée de M. et Mme Guy Gosselin.

—Mme Octave Poitras est allée rendre visite à M. et Mme Jean de Courval, dans le courant de la semaine dernière.

—Mme Charles Leblanc, de St-Paul de Chertsey, sa fille Denise et bébé Nicolet, étaient en promenade, samedi et dimanche, M. et Mme Arthur Dugré.

—Lisez attentivement l'annonce concernant la distribution du Carnet No. 4 publiée en page 4 de ce journal. Les personnes qui font la distribution sont des bénévoles et nous demandons au public de coopérer avec eux et toutes demandes de nouveaux carnets pour un nouveau né ou pour remplacer un carnet détruit ou perdu doivent être faites au Comité Local du Rationnement au bureau de M. Roger Fortier, Hôtel de Ville, Victoriaville. Il ne faut pas oublier non plus de retourner les carnets des personnes décédées.

Protection de la Santé publique

Nouveau règlement adopté en 1ère lecture par le Conseil de la Ville de Victoriaville.

Tous les journaux font écho à la campagne antivénérienne actuellement en cours, et dont les ravages se font particulièrement sentir, en ces jours tristes que nous traversons.

A la suggestion des autorités médicales de notre Unité Sanitaire, nos échevins adoptaient en première lecture, jeudi dernier, le 16 mars, un règlement concernant la répression des maladies vénériennes et la tuberculose dans la ville de Victoriaville. Nous en produisons ci-après le texte, selon sa teneur, en première lecture. Et il se pourrait que ce règlement subisse quelques amendements à sa 2e lecture.

De la sorte, notre population sera doublement protégée, et elle sera redevable aux autorités municipales, qui ont pris cette décision énergique. Ainsi notre ville, sans trop d'éclat aura en aussi sa campagne antivénérienne, qui ne pouvait pas mieux débuter.

Nous apprenons aussi par les journaux que quelques chambres de commerce font cette campagne antivénérienne d'une manière très active. C'est ainsi que la Chambre de Commerce des Jeunes de Drummondville vient d'adresser une requête aux autorités municipales, afin de rendre aussi obligatoire à tout manipulateur d'aliments vendus dans les limites de leur ville, entre autres les bouchers, les boulangers et les laitiers, un examen médical semi-annuel. Elle suggérait aussi par la même requête l'enlèvement des vidanges, la nuit.

Voici le règlement concernant la répression des maladies vénériennes et la tuberculose dans la ville de Victoriaville:

Attendu qu'il est du devoir des autorités de la Ville de Victoriaville de prendre les moyens de protéger la santé publique, et d'empêcher l'introduction des maladies contagieuses, infectieuses et autres, dans la municipalité, spécialement la tuberculose et les maladies vénériennes.

Vu les dispositions des paragraphes 1 et 2 de l'article 427 de la Loi des Cités et Villes, il est statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit:

1.—Nulle personne ne pourra travailler dans les hôtels, et restaurants où l'on sert des repas, comme servants de tables, cuisiniers et aides-cuisiniers, sans avoir obtenu préalablement du greffier de la ville une autorisation écrite à ce faire, sur production d'un certificat d'un médecin dûment autorisé à pratiquer et attestant que ladite personne ne souffre pas de tuberculose et de maladies vénériennes; ce certificat devra être renouvelé tous les 12 mois; l'autorisation deviendra nulle ce

pendant, si, dans l'intervalle, ladite personne était atteinte de tuberculose ou de maladies vénériennes;

2.—Tout propriétaire ou exploitant d'un hôtel ou restaurant ne pourra engager, prendre ou garder à son service aucune personne servant les tables ou agissant comme cuisiniers ou aides-cuisiniers, sans exiger l'autorisation mentionnée au paragraphe précédent;

3.—Toute personne contrevenant aux dispositions du présent règlement sera passible d'une amende n'excédant pas 40 dollars et les frais, et, sur défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, d'un emprisonnement ne dépassant pas deux mois.

Si l'infraction est continuée, cette continuité constituera jour par jour une infraction séparée.

4.—Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais et après l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

Sur proposition de l'échevin Bérubé appuyé par l'échevin Alain, ledit règlement est adopté en première lecture et la séance est close.

AVIS

On demande à acheter plusieurs terres de 1 à 300 acres, situées aux environs des villes ou villages. On paiera comptant. Adressez-vous à: ALBANI SAMSON, 84 rue King Est, Apt. 1, Sherbrooke, P. Q. Tél. 1657-M Case 627 2 mars 5 f.

AVIS PUBLIC

RE: Succession vacante Azade Pellerin, de son vivant agent d'affaires de Victoriaville.

Avis public est donné aux intéressés que le 7 avril à 3 heures P.M., sera tenu au Palais de Justice d'Arthabaska une assemblée des créanciers pour décider de l'acceptation de deux compromis entre le curateur d'une part la société Azade Pellerin Eng., et De Azade Pellerin, d'autre part.

PIERRE LEMIEUX, Curateur. Plessisville, le 21 mars 1944.



Agents:

MAURICE LEVEILLE, Aston Junction
MEDERIC BRETON, R. R. 2, Ste-Sophie,

Tél. 652

J. H. MATTE
COMPTABLE-VERIFICATEUR
Vérifications municipales, scolaires et commerciales
Préparation des rapports sur le Revenu
17, RUE ST-JEAN-BAPTISTE
VICTORIAVILLE, P. Q.

La Société St.-Jean-Baptiste

Assemblée du 12 mars 1944

Les effectifs de la société St.-Jean-Baptiste de Victoriaville augmentent de mois en mois. Bientôt nous aurons cent membres en notre ville. Et, tout permet d'espérer que ce nombre doublera avant la fin de l'année. Ceux qui s'intéressent réellement à notre survivance nationale ne doivent pas manquer d'en faire partie.

M. Raymond Beaudet, le zélé président, a ouvert l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres dont l'initiation a eu lieu à l'ouverture de l'assemblée.

Puis, il a présenté à l'assistance M. l'abbé Robert Houle, vicaire aux SS. Martyrs Canadiens, de Victoriaville, qui a pris pour sujet de sa causerie: "Les terrains de jeux, et leur opportunité à Victoriaville".

Le conférencier part du principe qu'il faut développer chez l'enfant non seulement l'intellectuel, mais aussi le physique: "Un esprit sain dans un corps sain". Le point de vue moral est pour beaucoup dans la considération de ce sujet. L'enfant qui entre en vacances pour trois mois doit avoir durant ce laps de temps ce qu'il lui faut pour nourrir son besoin d'activité.

Les terrains de jeux sont une école de volonté pour l'enfant, une école d'intelligence, de vie sociale.

Dans l'organisation des terrains de jeux, la technique de la J.O.C., et autres œuvres d'action catholique doit être

suivie. Québec nous fournit des modèles d'organisation et de fonctionnement. L'enfant habitué à l'école ou au collège ou au couvent à une discipline, la direction même dans ses jeux. Il lui faut quelqu'un pour les cordonner, et les lui faire exécuter.

Le conférencier propose que la société St.-Jean-Baptiste de Victoriaville prenne l'initiative de l'organisation des terrains de jeux et s'occupe de leur fonctionnement.

Il suggère la formation d'une commission temporaire qui enquêtera sur les possibilités et les moyens de réalisation. Ensuite une commission permanente sera formée qui verra à l'exécution du plan et au fonctionnement de l'œuvre.

La commission permanente se composera d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, et de conseillers, messieurs et dames, qui se sentent du zèle pour le bien-être de l'enfance.

Chaque terrain de jeux a aussi un directeur spécial pour les garçons et une directrice pour les filles. Le directeur et la directrice s'adjoignent des moniteurs à qui un certain nombre d'enfants sont confiés, et qui doivent savoir les intéresser de toute façon, et les tenir constamment en activité.

La journée commence par le salut au drapeau et le chant national.

On emploie les journées en

(Suite à la 6e page)

La Chambre de Commerce réorganisée

En vous présentant ce prospectus sommaire nous avons conscience de vous rendre service, en vous faisant mieux connaître une organisation locale qui, pour être souvent restée dans l'ombre n'en a pas moins toujours servi les meilleurs intérêts de Victoriaville.

Selon sa définition, une Chambre de Commerce est "une association de citoyens éclairés qui mettent volontairement en commun leur expérience et certains de leurs fonds en vue de promouvoir et de défendre leurs intérêts collectifs et individuels, de même que ceux de leur communauté".

Une telle définition porte en soi tout un programme d'action et chacun se doit de contribuer à sa réalisation. Il faut, dans une Chambre de Commerce, tant politiques que religieux ou sociaux, pour ne regarder que les intérêts de la communauté.

Que les lumières dont nous a gratifié le Seigneur ne s'éteignent pas à améliorer notre ville. Notre comité et notre province y gagneront, et par voie de conséquence, notre pays.

N'oublions pas que la patrie vit du concours de tous ses enfants, et que, dans le mécanisme de la société, il n'y a pas de ressort inutile.

Fondée en 1919, notre Chambre de Commerce a eu des hauts et des bas. En 1927 elle cessa même complètement ses activités pour ne les reprendre qu'en 1933.

Depuis 1933, elle a fonctionné tant bien que mal.

Cette année, le secrétaire a préparé un programme de réorganisation qui permettra à la Chambre de rendre les services qu'on est en droit d'attendre d'elle.

Services que la Chambre entend rendre

a) A ses membres:

1.—Des renseignements sur les taxes fédérales d'impôt sur le revenu, d'affaires, de vente, etc.

2.—Des renseignements sur les taxes provinciales de vente, de commerce, etc.

3.—Des renseignements sur les taxes d'affaires locales;

4.—En temps de guerre, des renseignements sur les contrôles fédéraux;

5.—Des renseignements douaniers, et sur les coutumes d'importation et d'exportation;

6.—Des renseignements de "marketing": qui manufacture tel produit, qui peut être un client possible, etc.

7.—Renseignements sur la valeur financière et commerciale d'un nouveau client ou fournisseur étranger;

8.—Prévenir les membres des possibilités de développement de leur commerce ou de leur industrie;

9.—Des renseignements touristiques.

b) A la communauté:

Notre Chambre verra, par exemple à ce qu'un projet d'urbanisme soit préparé et soumis au Conseil de Ville. Elle tentera d'amener des nouvelles industries à s'établir chez nous. Elle étudiera notre système de taxation municipale, afin de se rendre compte s'il n'est pas sujet à amélioration. Enfin, la Chambre de Commerce appuiera et au besoin suggérera, tout projet susceptible de leur Victoriaville au premier rang des villes de son importance.

Organisation de la Chambre

Le Conseil d'administration est composé du président, du vice-président et de 13 autres administrateurs, élus annuellement.

Quatre comités fonctionneront au sein de la Chambre et chacun de ces comités aura des attributions spéciales.

Le comité de fonction industrielle s'occupe des industries existantes, des industries nouvelles de statistique, des relations ouvrières et du transport.

Le comité du commerce s'occupe, lui, du commerce de gros du commerce de détail, d'organisation, de l'achalandage et de l'organisation de congrès.

Le comité civique verra aux taxes et aux lois municipales, à la sécurité publique, à la prévention des incendies, à l'hygiène, etc., enfin à tout ce qui a trait à la vie d'une ville comme Victoriaville.

Enfin le comité de régie interne aura pour devoirs spécifiques les finances de la Chambre, le recrutement annuel, les assemblées, la préparation du programme d'action. Il sera ni plus ni moins le "Comité des comités".

Secrétariat

Le secrétaire de la Chambre sera en même temps le secrétaire ex officio de tous les comités.

D'ici à quelques semaines, le secrétaire réorganisé donnera sa pleine mesure.

Programme d'action

Le secrétariat renseignera les membres mensuellement ou bi-mensuellement par lettre, sur les activités de la Chambre.

La Chambre tiendra, de la fin d'octobre à la fin de mai, une assemblée par mois. Cette réunion sera sous la forme de dîner-causerie ou sous toute autre forme que suggéreront les membres.

Il faut que chacun mette l'épaule à la roue pour que notre Chambre de Commerce remplisse sa mission qui est de travailler au bien-être

DECES

Nous regrettons d'annoncer la mort de Mme F. X. Labbé, née Belvina Blanchet, arrivée ce matin à Victoriaville, à l'âge de 79 ans.

Ses funérailles auront lieu samedi matin à 9 1/2 heures à l'église de Ste-Victoire.

Elle était la mère de M. Wilfrid Labbé, maire de Ste-Victoire et préfet du Comté d'Arthabaska.

Nous présentons à la famille nos plus sincères sympathies.

Au moment d'aller sous presse nous apprenons, avec regret, la mort de M. Joseph Blais, époux de feu Marie Nadeau, survenue à Victoriaville, à l'âge de 89 ans.

Funérailles à l'église Ste-Victoire, samedi matin, à 9 heures. Nos sympathies à la famille.

A VENDRE

Machine à écrire Royal en très bon ordre, chariot de 10", clavier régulier bilingue.

Vendrons à très bon marché.

Gérard Bergeron, 13 St-Zéphirin, Victoriaville — Tél. 620

9 mars j.n.o.

A VENDRE

Maison neuve, 4 logements, très ensoleillés, bonne cave, située sur la rue Marchand, à Victoriaville, à vendre.

S'adresser à

D. Maurice COMPAGNA, Avenue des Erables, Arthabaska, P. Q. 16 mars 4 f.

A Vendre ou à Echanger

Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés par toute la province.

Pour plus amples détails, adressez-vous:

ALBANI SAMSON

Agent d'Immobilier

Bureau, 8 rue King-Est, Apt. 1

C. P. 627 — Tél. 1657-M SHERBROOKE, P. Q.

AGENT D'IMMEUBLES

M. Alfred Dussault (père), de Victoriaville, a le plaisir d'annoncer qu'il a ouvert un bureau public comme agent d'immeubles. Il a actuellement en mains 2 propriétés de quatre logements rapportant de gros revenus; plusieurs propriétés à deux logements; deux terres en culture, tout près de la ville.

Pour plus amples informations, s'adresser à

M. ALFRED DUSSAULT, 10, rue Delbarré, Victoriaville.

9 mars 4 f.

civique économique et social de Victoriaville.

Une campagne intense de recrutement sera tenue le 27 mars au 1er avril.

La Chambre de Commerce de Victoriaville

Nous achetons

toutes les sortes de bois francs et de bois mous, en grosse ou petite quantité.

Sur demande, nous serons heureux de vous donner les prix que nous payons pour chaque espèce et chaque qualité.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

HOMMAGES PIEUX ET DURABLES

J.-MAURICE DUCHARME

257, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Le plus ancien et plus important manufacturier de monuments dans le diocèse de Nicolet

Assurances Générales

Vos biens, si difficilement acquis, sont-ils bien protégés?

Vos assurances vie sont-elles en conformité avec les exigences actuelles?

Si non, voyez

P.-H. PLOURDE SILOES PLOURDE Edifice Piroli — Victoriaville

THEATRE VICTORIA VICTORIAVILLE

Ouverture chaque soir à 8.00 hres

Admission: 30-40 cts.

Matinée chaque Samedi et Dimanche à 2.30 hres.

Admission: 25-30 cts.

Le prix d'admission comprend les taxes

Samedi, le 25 mars seulement

Victor Gracien, Gabby Morlay, Pierre R. Wilhm, "ENTENTE CORDIALE"

En plus: Sujets courts, cartoon et Actualités.

Dimanche-Lundi, 26-27 mars

Voyez nos Commandos infliger une sanglante défaite à des forces Japonaises supérieures en nombre. Plusieurs scènes authentiques... Randolph Scott, Alan Curtiss dans "GUNG HO"

En plus: Sujets courts, cartoon.

Mardi-mercredi, 28-29 mars

8.00 hres: "MURDER ON THE WATER-FRONT", Warran Douglas, J. Winfield. 9.00 hres: "JOURNEY FOR MARGARET", Rob. Young, Laraine, Margaret O'Brien.

Jeudi-Vendredi, 30-31 mars

Musique... entrain... gaieté... couleurs... dans "SWEET ROSIE O'GRADY" En plus: Sujets courts, Cartoon et "La Marche du Temps".

MIDNIGHT SHOW à 11 heures

Vendredi-Samedi, 31 mars, 1 avril

Les 3 Mousquetaires dans

"RIDERS OF THE RIO GRANDE" (Vue de l'Ouest)

Admission générale: 20c. (taxes incl.)

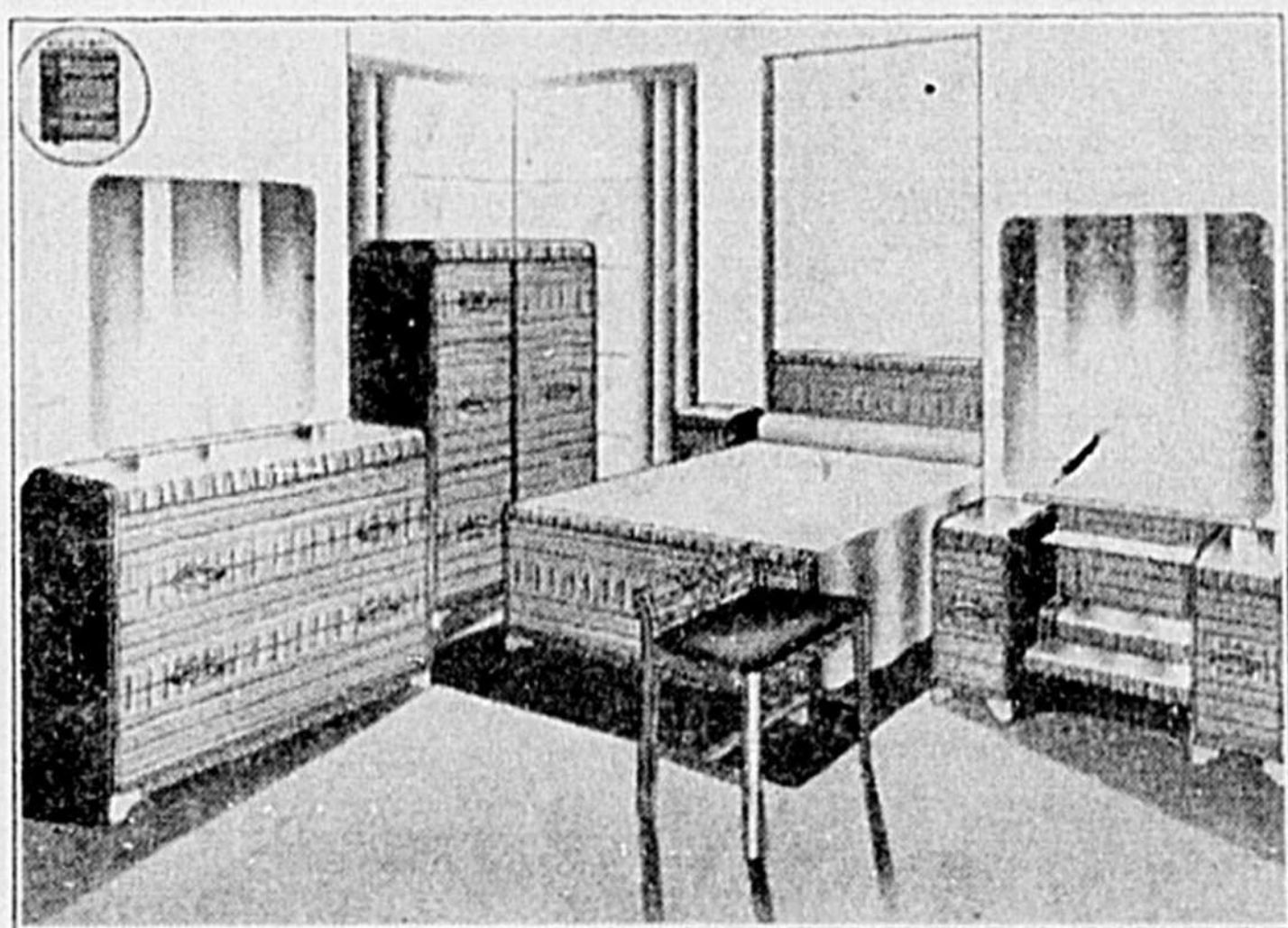
"Attraction pour Pâques" THOUSANDS CHEER

(technicolor) Mickey Rooney, Judy Garland,

Kathryn Grayson, 3 orchestres.

EASTERN FURNITURE LIMITED

VICTORIAVILLE, P. Q.



Manufacturiers de

Chaises, bassinettes, table de bout et à café, ameublements de salle à déjeuner et à diner, et de chambre à coucher.

En vente seulement chez nos clients, les marchands de meubles.

SERVICE



SÉLECTIF

Si vous avez des employés du sexe masculin—

Sont-ils en règle au point de vue de la mobilisation?

En vertu d'une Ordonnance rendue sous l'empire des règlements du Service sélectif national (mobilisation):

1. Tout patron qui a à son service des employés masculins doit examiner leurs documents et faire connaître ceux qui n'auront pas exhibé des attestations indiquant qu'ils sont en règle avec le Service sélectif national (mobilisation).

2. Cet examen doit avoir été complété au plus tard le 1er mai 1944.

3. "EMPLOYEUR" ou "PATRON" comprend les employeurs ou les patrons dans l'industrie et le commerce, ainsi que les exploitants de fermes.

4. "EMPLOYÉ MASculIN" désigne tout homme à votre service, y compris celui qui est de votre parenté.

5. Un livret intitulé "GUIDE DU PATRON" a été envoyé à tous les patrons dans l'industrie et le commerce. Une carte-réponse a été adressée aux exploitants de fermes.

6. Si vous avez à votre service un employé masculin, et n'avez pas été averti du relevé par livret ou carte postale, communiquez avec le plus proche bureau de Placement et du Service sélectif et demandez ce livret.

7. Tout employeur de personnes du sexe masculin est obligé de faire cet examen, dont la responsabilité lui incombe.

8. Des peines sont prévues pour la négligence à effectuer ce relevé, et pour les employés masculins qui négligent de coopérer en exhibant les documents requis.

RÈGLEMENTS DU SERVICE SÉLECTIF NATIONAL (MOBILISATION)

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail.

A. MacNAMARA, Directeur du Service sélectif national.

CULTIVATEURS

.....

●L'Abattoir de Princeville—Succursale de la Coopérative Fédérée—en plus de vous obtenir le plus haut prix possible pour vos animaux de boucherie, vous offre l'avantage d'un marché qui vous est accessible tous les jours de la semaine, dans n'importe quel temps de l'année.

●Pour le bon maintien de vos bestiaux et afin de rendre plus lucratif l'élevage de la volaille, nous vous engageons d'utiliser les rations balancées de marque "Coopérative" et "Fédérée".

Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

COMMENTAIRES INTERESSANTS

(Suite de la page 1)

L'impôt sur le revenu.

Il n'est pas douteux qu'au retour de la paix, l'intervention et la collaboration des Etats seront nécessaires pour débrouiller le chaos dans lequel se trouvera l'économie mondiale. Il est certain aussi que les pouvoirs publics devront adopter diverses lois de prévoyance sociale et entreprendre de grands travaux d'utilité générale. Il importe toutefois de se rendre compte que l'introduction, par les soins du Gouvernement, de fonds massifs dans l'économie d'un pays offre de graves dangers, puisqu'elle a pour effet d'augmenter la dette publique, et qu'en revanche elle ne présente qu'une efficacité restreinte, puisqu'elle ne saurait, au mieux, qu'amorcer la reprise. Seul l'initiative privée est capable d'assurer le rétablissement définitif de la situation. Le rôle de l'Etat démocratique consiste, non pas à prétendre se substituer à l'initiative privée, mais à la seconder au contraire, à lui préparer un terrain favorable.

Des économistes des Etats-Unis estiment que le drainage des sources du capital, au moyen de l'impôt, et la confiscation d'une grande partie des bénéfices des sociétés industrielles prospères ont beaucoup contribué à entraver l'amélioration de l'état des affaires, avant la guerre.

Au retour de la paix, les régions dévastées de l'Europe offriront de larges débouchés à nos matières premières et aux produits de notre industrie. Même dans notre pays, les besoins de toutes sortes de marchandises et de services seront considérables. Le Canada pourra répondre à la demande intérieure et extérieure dans la mesure où le Gouvernement encouragera la renaissance de l'esprit d'entreprise et, partant, le rétablissement d'une activité économique saine et stable. L'un des moyens les plus propres à remplir cet objet serait, semble-t-il,

La Société St.-Jean-Baptiste

(Suite de la page 5)

jeux appropriés pour garçons et filles. On pratique la culture physique, la natation, l'athlétisme. Ici il faut remarquer que le mieux est de choisir un endroit approprié, à savoir un terrain assez vaste, avec arbres situé près d'un lac ou d'une rivière. On y apprend des chants, on y reçoit des leçons d'histoire. On y organise des représentations sur scène, ce qui donne de l'assurance à l'enfant pour paraître en public. Des films éducatifs sont prêtés gratuitement par le gouvernement Provincial pour le bénéfice des enfants.

Pour défrayer le coût de

le remaniement de l'assiette de l'impôt.

L'allègement des impôts pesant sur la production favoriserait le rétablissement et l'extension des entreprises industrielles qui, directement et indirectement, fournissent de l'emploi à une grande partie de la population. Il leur permettrait d'amortir plus rapidement leurs outillages, dont la plupart sont surmenés et dont plusieurs seront déclassés, et de réduire leurs prix de revient et leurs prix de vente, ce qui les mettrait mieux en mesure de soutenir la concurrence étrangère et contribuerait à l'extension de leurs opérations, leurs produits devenant accessibles à un plus grand nombre d'acheteurs. La réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers accélérerait la formation des capitaux disponibles pour la création de nouvelles entreprises, tout en stimulant la consommation. S'il est opportun de résorber en temps de guerre une grande partie du revenu national, en vue de prévenir l'inflation des prix, il faudra au contraire, dès la fin des hostilités, faciliter l'accroissement du pouvoir d'achat du public, afin d'assurer les débouchés nécessaires à la reprise de l'activité industrielle. Enfin l'abolition de l'impôt sur les excédents de bénéfice serait de nature à armer les capitaux vers les placements comportant les risques inhérents à l'industrie et au commerce. On conçoit facilement que de nouveaux capitaux ne s'engageront pas volontiers dans cette voie, si l'impôt sur les excédents de bénéfice leur enlève tout espoir de trouver pendant les bonnes années une compensation aux mauvaises années, et d'établir ainsi une moyenne raisonnable.

Que le Gouvernement n'entrave pas le retour de la prospérité économique, en décourageant l'esprit d'entreprise, et le développement de la matière imposable relèvera graduellement le rendement des impôts dont l'assiette élargie allègera le poids.

l'organisation et du maintien de ces terrains de jeux, il y a les octrois du gouvernement provincial, des municipalités, les souscriptions des différentes sociétés et du public.

Le président remercie M. l'abbé R. Houle de son clair exposé, et séance tenante, une commission temporaire est formée composée de M. l'abbé Robert Houle, MM. Thomas Grégoire, Aurèle Roux, Euclide Jutras, Arthur Gamahe, Léopold Bérubé.

Cette commission est chargée de faire rapport à la séance du 26 mars 1944.

C'est une louable initiative que prend notre société Saint-Jean-Baptiste, et, il est à souhaiter qu'elle soit couronnée de succès.

(Communiqué)

Péril vénérien !

(Suite de la 1ère page)

mais aussi laissent des traces quasi ineffaçables chez les descendants. Pauvres enfants, victimes des fredaines d'un père ou d'une mère.

Il faut donc qu'il soit répandu ce mal pour être dans l'obligation d'avertir les parents de renseigner leurs enfants et de les surveiller! Et oui! Avant la guerre on avait l'habitude de prétendre que 6% de la population urbaine de notre province et 2% de la population rurale en étaient atteints. Depuis ce temps quel mauvais progrès!

A un récent congrès tenu à Ottawa où se trouvaient réunis des représentants des Etats-Unis, Grande-Bretagne et du Canada, l'honorable Ian MacKenzie, ministre des Pensions et de la Santé, a qualifié les maladies vénériennes de "menace nationale". Elle causent plus de perte de temps que toute autre maladie. La marine, l'armée et l'aviation en savent quelque chose par expérience.

Parmi la population civile, il est assez difficile de tenir des enquêtes et d'établir des statistiques. En effet, un grand nombre de malades se cachent et ne subissent pas de traitement, d'autres se soignent eux-mêmes ou se font traiter par des charlatans. Dans l'armée, le contrôle

est plus facile, quoique là encore plusieurs se fassent traiter par des médecins autres que les officiers médicaux. Voici tout de même des chiffres qui dilateront de frayeurs vos pupilles et vous laisseront bouche bée.

Le capitaine Ledière examinateur des district militaires Nos 4 et 5, c'est-à-dire de la région de Montréal et de Québec, déclare que durant l'année 1942 dans le district de Montréal, il y a eu 93 cas de déclarés par mille militaires. Au cours des neuf premiers mois de 1943 le taux s'élève à 62 par mille. Entre le 1er janvier 1940 et le 31 décembre 1943, une période de quatre ans, il y a eu 4007 infections vénériennes. Au cours de cette même période on comptait 26,543 cas dans toute l'armée canadienne.

Vous seriez peut-être surpris de connaître ce qu'a coûté aux Canadiens le traitement de ces maladies. Depuis le mois de janvier 1940, on a rapporté 4,007 cas d'infection vénérienne dans le district de Montréal. Chacun des cas représente environ 20 jours d'hospitalisation, avant juillet 1943. Un jour d'hospitalisation a coûté \$11.41 à l'armée canadienne, soit \$228 par année pour chacun des cas. Ces 4,007 infections représentent pour le contribuable cana-

dien la somme de \$913,996.70. Et cela seulement pour le district militaire No. 4.

A cause de la perte de temps, du coût pour le traitement et des conséquences pour l'individu et la société, le ministre de la Santé propose:

1° Education digne mais appropriée touchant la gonorrhée et la syphilis.

2° Facilité de traitement pour toute personne atteinte de maladie vénérienne.

3° Soins et prise de sang chez les futures mères, afin d'éliminer la tragédie de la syphilis congénitale.

4° Elimination du charlatanisme dans le traitement des maladies vénériennes.

5° Examen médical général, y compris le test de la syphilis avant le mariage.

6° Mesures efficaces pour disposer du cas des personnes et des conditions susceptibles de propager les maladies vénériennes.

Guillaume Masse.

"L'Echo de St-Justin"

Si le plafonnement des prix n'existait pas, les commerçants les plus fortunés ou ayant un plus grand capital auraient promptement contraint les petits marchands à faire faillite.

...

Il y a eu Canada 5,200,000 de milles de fils téléphoniques.

À Votre Service

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

S'il faut économiser sur la quantité il faut acheter votre thé et votre café pour la qualité.

Le chien, la pipe...

(Suite de la page 4)

digieux. Sous ce rapport, les Obligations de la Victoire sont un placement idéal. Elles constituent toujours de l'argent comptant, puisqu'en tout temps on peut les négocier avec le maximum de facilités. Au surplus, elles aident à hâter la victoire et combattant l'inflation, elles préviennent la chute des prix.

L'Obligation de la Victoire, convertissable à volonté en argent comptant, est donc, dans le sens de ce que nous disions tantôt, une manière de bénédiction.

A. Létoineau,

Publieiste.

L'Australie est la plus grande île de l'univers; 2,974,581 milles carrés.

Trois-Rivières serait reliée à la Rive Sud

Ottawa.—M. Lucien Dubois, député libéral de Nicolet-Yamaska, a appris, du ministre, que le gouvernement songe à inscrire à son programme d'entreprises fédérales de l'après-guerre la construction d'un pont entre Trois-Rivières et Sainte-Angele de Laval, et cela, dès que l'on sera assuré de l'importance et de l'étendue du projet.

On sait que cette question a été mise, à l'étude, dernièrement, à la suite d'une résolution adoptée par le conseil de ville du Cap de la Madeleine, demandant la construction d'un pont, entre cette ville et la rive sud du Saint-Laurent. La résolution avait été proposée par l'échevin Devost. Une délégation du Cap de la Madeleine ira, probablement, à Ottawa, à ce sujet, prochainement.

"Mieux quelqu'un

SERT SON PAYS

plus il m'est utile"

— Homère

Cette affirmation du grand poète épique est aussi vraie aujourd'hui pour les gens de la province de Québec qu'elle l'était pour les anciens Grecs.

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

L'histoire de la Compagnie Shawinigan Water & Power est celle d'une entreprise privée qui, dans le cours d'une vie d'homme, a fait de la vallée sauvage du Saint-Maurice un grand centre industriel dont le rôle a été essentiel au succès du développement économique de toute la province.

ÉLECTRIFICATION RURALE

Dans aucune province du Canada, il n'est pas de régions agricoles comparables à celles que dessert la Shawinigan où les agglomérations rurales et les paysans aient accès aux services d'électricité de façon plus générale ou à un coût inférieur que dans le territoire de la compagnie.

PAS D'EXPORTATIONS

Voici une grande richesse de notre Québec qui n'émigre pas: toute l'énergie électrique que la Compagnie Shawinigan Water & Power et ses filiales produisent et achètent est consommée à l'intérieur de la province.

LE COÛT LE PLUS BAS

Le prix de vente moyen par kilowatt est inférieur au prix de vente moyen correspondant de n'importe quel autre service d'utilité publique de l'Amérique du Nord, avantage qui a favorisé dans une grande mesure le développement des affaires dans la province de Québec.

On peut donc dire que "la Shawinigan" a bien servi et continue de bien servir et de façon pratique le Québec—"Mieux quelqu'un sert son pays, plus il m'est utile."

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité  Produits Chimiques

GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION